

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

SEPTEMBRE, 1842.

No. 7.

BIOGRAPHIE AMÉRICAINE.

(*Pour l'Encyclopédie Canadienne.*)

PISKARET, chef Algonquin, surnommé l'Achille du Canada, se signala dans presque tous les combats que sa nation, alliée des Français, livra, de son temps, aux Iroquois. Sa tribu lui ayant confié le commandement de sept à huit cents guerriers, il marcha contre ses fiers ennemis, mais il les trouva sur leurs gardes, et il fut contraint de s'en revenir avec la mortification de n'avoir remporté aucun avantage important. N'ayant pu faire triompher sa nation, à la tête d'un corps aussi considérable, il voulut venger au moins la mort d'un de ses chefs, qui avait été pris et brûlé par les Iroquois. Pour cet effet, il arma un canot d'une vingtaine de fusils, et s'y embarqua avec quatre autres chefs des plus braves de la nation. Ils partirent des Trois-Rivières, ou du Cap de la Madeleine, qui était alors la résidence, ou le rendez-vous ordinaire, des Algonquins, et se rendirent d'abord dans les îles de Richelieu, à l'extrémité sud-ouest du lac St. Pierre, et de là à l'entrée de la rivière de Sorel, appelée alors rivière des Iroquois. Après s'être avancés jusqu'à une certaine distance, ils y rencontrèrent cinq canots iroquois portant chacun dix guerriers. Ceux-ci firent le cri de guerre pour sommer les Algonquins de se rendre. Piskaret répondit que la nécessité le contraignait à se rendre, mais que ne voulant pas qu'on pût l'accuser de lâcheté, il pria les Iroquois de le suivre au milieu de la grande rivière (le fleuve St. Laurent). Il vira aussitôt de bord, et les Iroquois le suivirent avec la vitesse surprenante des rameurs indiens.

Piskaret avait eu l'idée de faire passer dans la plupart des balles de plomb dont il s'était muni, de gros fils d'archal, d'environ dix pouces de longueur, arrêtés par les deux extrémités, et avait arrangé ces balles en peleton, afin que le fil d'archal s'étendant au sortir du fusil fit un plus grand escar. Par là autant de coups portés dans un canot étaient autant d'ouvertures qui le devaient couler à fond. En effet, lorsqu'il fallut combattre, Piskaret fit un mouvement comme pour se trouver enveloppé au milieu des canots iroquois, et ordonna à ses compagnons de tirer sur les canots à fleur d'eau, sans s'occuper de ceux qui étaient dedans. Les canots iroquois s'éloignèrent avec précipitation, et comme à l'envi les uns des autres, pour faire place à celui des Algonquins. Alors ceux-ci, feignant de se rendre, chantèrent leur chanson de mort ; mais, au

grand étonnement de leurs ennemis, ils leur envoyèrent une décharge de leurs fusils, et la répétèrent trois fois, sans perte de temps, en reprenant d'autres armes chargées d'avance. Les Iroquois culbutèrent de leurs canots, qui coulèrent bas, et les Algonquins les tuèrent à coups de casse-têtes, à l'exception d'un chef qu'ils embarquèrent avec eux, et à qui, comme on le pense bien, ils firent subir le sort que le leur avait éprouvé.

Piskaret combattit les Iroquois en combat rangé, en 1643, et les défit. Ces derniers ayant enfin consenti à envoyer des députés aux Trois-Rivières pour traiter de la paix, il parut aux conférences de 1646, et ratifia le traité de paix, au nom de sa nation, en disant : "Voici une pierre que je pose sur la sépulture de ceux qui ont été tués dans la guerre, afin qu'aucun guerrier n'aille remuer leurs os, ni ne songe à les venger."

A la rupture de la paix, Piskaret fit une nouvelle expédition, ou plutôt un exploit qui ne ressemble pas mal à celui d'ULYSSE et de DIOMEDE dans le camp de RIHESUS. Comme il connaissait parfaitement le quartier des Iroquois, il partit seul, à la fonte des neiges, dans le dessein de les surprendre. Il eut la précaution de mettre ses raquettes le devant derrière, afin que si l'on découvrait ses traces, on crût qu'il était retourné dans son village. Après plusieurs journées de marche, se trouvant près de la première bourgade iroquoise, il se logea dans un arbre creux, pour y attendre la nuit. Lorsque tout fut tranquille et en silence, il sortit de sa retraite, et s'étant introduit sans bruit dans une cabane, il y tua deux Iroquois, leur enleva la chevelure, et retourna à son arbre. La même chose fut répétée la nuit suivante. Les anciens s'assemblèrent, et le troisième jour on mit des gardes à toutes les huttes. Piskaret sortit pourtant encore, et entra dans le village ; il n'y avait personne dehors, mais on veillait dans les maisons, comme il s'en aperçut, en regardant par les ouvertures. Ne voulant pas se retirer sans avoir rien fait, il se hazarda à entr'ouvrir la porte d'une des cabanes, et il y vit un factionnaire sommeillant le calumet à la bouche. Il le tua d'un coup de casse-tête, et s'enfuit. L'épouvante se mit dans le village ; tous les guerriers s'éveillèrent, la vengeance dans le cœur. Piskaret avait pris les devans, et comme il prenait (dit-on) *les cerfs et les orignaux* (élan du Canada) *à la course*, il redoutait peu la poursuite de ses ennemis. Loin de continuer à fuir, il revint sur ses pas, se cacha pendant le jour dans le creux d'un autre arbre, et fit éprouver le sort de DOLON à ceux des Iroquois qui eurent le malheur de s'approcher trop de son ambuscade.

Les Cantons, pour forcer ce redoutable ennemi, que d'autres Algonquins étaient venus joindre, à laisser leur pays, mirent plusieurs centaines de guerriers en campagne. Il leur échappa encore, pour leur causer d'autres désastres.

Piskaret était constamment trop brave pour être toujours pru-

dent; un jour qu'il revenait seul de la chasse, il fut rencontré, vers le haut de la rivière de Nicolet, par six éclaireurs iroquois qui, n'osant pas l'attaquer de front, chantèrent leur chanson de paix, en l'abordant. Il chanta aussi la sienne, et les invita à passer par son village, qui n'était qu'à trois ou quatre lieues de là, les prenant pour des députés qui se rendaient aux Trois-Rivières ou à Québec. Ils seignirent d'acquiescer avec plaisir à son invitation, mais il y en eut un qui resta exprès en arrière, sous prétexte de vouloir se reposer. Piskaret marchait avec eux sans les soupçonner d'aucun mauvais dessein, ou comptant sur sa force et son adresse, dans le cas contraire, lorsque le Sauvage qui était demeuré en arrière, arriva tout à coup sur lui, et le renversa mort d'un grand coup de sa hache d'armes sur le derrière de la tête. La perte d'un tel allié fut plus sensible aux Français que ne l'aurait été celle de plusieurs centaines d'autres guerriers algonquins ou hurons.

F. M. B. . . . D.

PAULIN.

OU LES HEUREUX EFFETS DE LA VERTU.

JE me rendis chez les Bertrand à l'heure du dîner, et l'on peut juger des différentes sensations que j'éprouvai en m'y rendant. Madame Bertrand était seule, dans une petite salle basse; elle sourit en me voyant, et me prenant affectueusement la main, elle m'embrassa, en me disant: "Ah! ah! monsieur Paulin; vous écrivez des lettres d'amour; ça, mon enfant, est-il bien vrai que tu n'aimes plus ta demoiselle Henriette?—Bien vrai, maman Bertrand, bien vrai; je vous le jure.—Ainsi soit-il, car c'est un bon débarras. Tenez, monsieur Paulin, vous savez que mon mari et moi nous vous aimons comme si vous étiez notre enfant; nous vous l'avons prouvé. Eh bien! cette pauvre Joséphine, elle vous aime aussi. C'est une jeune fille qui est franche, qui ne connaît point les détours; il y a déjà un mois qu'elle nous a fait la confession de son amour. Si vous saviez combien nous avons de chagrin, combien nous maudissons intérieurement votre amour pour Henriette! Ah! mon dieu, ça ne se comprend pas; mais ce matin, quand Joséphine a lu cette lettre, elle a pleuré, elle s'est trouvée mal; elle s'est jetée dans nos bras, en nous disant: Mon oncle, ma tante, que je suis heureuse! monsieur Paulin m'aime, il me l'écrit, je dois le croire; vous le croyez aussi, n'est-ce pas? car vous m'avez toujours dit qu'il était incapable de mentir.

"Vous pleurez, monsieur Paulin.—C'est de joie, mamma Bertrand, de me voir aimé de votre nièce.—Ma foi, vous faites bien; il vaut mieux pleurer pour elle de joie, que d'avoir pleuré tant

de fois de chagrin pour une fille qui ne méritait pas votre amitié. — Ne parlons plus d'Henriette ; parlons de Joséphine ; elle seule m'intéresse ; mais où est-elle ? — Elle est avec son oncle à faire préparer le dîner. — Je brûle de la voir, ainsi que votre digne mari. — Vous les verrez tout à l'heure. Vous ne savez pas ce que mon mari et moi voulons faire ? — Non. — Je m'en vais vous le dire, car il m'est impossible d'avoir un secret pour vous. Vous avez perdu vos six mille francs ; il ne faut plus y compter, monsieur Paulin ; le capitaine anglais est sûrement mort ; car je crois comme vous qu'il était trop honnête pour ne pas vous rendre votre argent ; c'est ce dont il faut se consoler, et pour le réparer, mon mari et moi donnons six mille francs en mariage à Joséphine, et après notre mort, vous aurez notre petite fortune."

J'allais exprimer ma reconnaissance à madame Bertrand, lorsque son mari entra accompagné de Joséphine, qui rougit en me voyant. Quant à l'oncle, il me sauta au col en me disant : " Allons, Paulin, tu seras notre neveu, et voilà la petite femme qu'il faut que tu embrasses. Comme on le peut penser, je ne me le fis pas dire deux fois.

Notre dîner fut délicieux : la bouche de Joséphine ne s'ouvrit que pour répondre de la manière la plus ingénue et la plus touchante aux expressions de mon amour. La joie et le plaisir brillaient dans les yeux de monsieur et de madame Bertrand, qui arrêteraient que notre mariage serait célébré dans un mois.

Rien n'est secret dans une petite ville ; tout y transpire subitement, et il ne fallut que très peu de jours pour que mon mariage fût l'objet de toutes les conversations. Henriette ne fut pas des dernières à l'apprendre ; mais elle ne m'en parla pas. Nous gardions ensemble les égards que la simple politesse exige.

Déjà quatorze mois s'étaient écoulés depuis la mort de madame Molard, sans que la maison et le magasin, qui étaient en vente, eussent trouvé un acquéreur. L'héritier était venu à Dunkerque, et nous avait priés de ne point quitter jusqu'à ce que la vente fût consommée. Instruit que Robert et Henriette devaient s'unir, il les invita à célébrer leurs noces dans la maison ; ce qu'ils acceptèrent. Il me fit la même proposition ; mais je lui fis sentir que je ne pouvais l'accepter, attendu que ma future avait ses parens domiciliés dans la ville.

Robert avait cessé de me voir de mauvais œil, depuis l'instant où mon amour pour Henriette s'était éteint. La noce se faisant dans la maison, on ne pouvait guère se dispenser de m'y inviter ; et cette invitation me fut faite par Robert et Henriette d'une manière à ne pouvoir m'y refuser : ils poussèrent même la politesse jusqu'à y inviter M. et madame Bertrand et leur nièce, qui avaient envie de refuser nettement, et qui, par considération pour moi, acceptèrent.

Les noces furent gais, grâce à la générosité de l'héritier de

madame Molard, qui en fit les frais ; et l'on s'y amusa beaucoup. M. et madame Bertrand ne pouvaient s'empêcher de rire en voyant mon air libre et aisé, tant à la cérémonie, qu'au repas et à la danse ; Joséphine surtout était dans l'ivresse de me voir uniquement occupé d'elle ; et, autant que la politesse l'exigeait, je n'avais point d'autre danseuse.

Les noces de Robert et d'Henriette finies, on s'occupa des miennes. Le contrat fut passé et le jour pris et fixé au mardi suivant (nous étions au Samedi). Sur les cinq heures du soir, M. Durant reçut une lettre du notaire chargé de la vente de la maison et du magasin, qui lui annonçait qu'un acquéreur se présentait ; qu'en conséquence il eût à se tenir prêt à le recevoir et à faire mettre tout en ordre. Effectivement, une heure après, nous vîmes arriver le notaire avec un négociant d'Hambourg, qui parcoururent la maison et le magasin, en prenant les notes plus exactes tant des marchandises que du mobilier. M. Speckleer (c'est le nom du négociant hambourgeois) parut satisfait du local, des marchandises et du mobilier. Il demanda ensuite à M. Durant combien nous étions dans la maison : celui-ci ayant satisfait à sa question en nous montrant tous, le notaire se mit à sourire et dit, en me montrant à M. Speckleer ; "Voici un jeune homme qui a donné une preuve bien rare d'obligeance et de candeur : et il lui raconta ce que j'avais fait pour le capitaine Wilths. M. Speckleer jeta les yeux sur moi et me considéra très attentivement, et il dit ensuite au notaire : "Sans doute que le capitaine anglais s'est empressé de renvoyer cette somme et d'y joindre quelques dons ?—Non vraiment, monsieur, la somme est encore à revenir.—Et ne viendra jamais, monsieur, dit Henriette.—Je crois que madame Robert n'a jamais été d'avis de ce prêt, et son mariage rompu avec M. Paulin, le prouve assez évidemment.—Je crois avoir agi avec prudence, chacun en conviendra, et M. Paulin ne peut me démentir. Le capitaine, cet homme si rempli de probité, si plein d'honneur, avait promis de renvoyer cette somme au bout de six semaines, et il s'est écoulé plus d'un an, sans qu'on ait reçu la moindre nouvelle.—Cela est vrai, madame ; mais une foule de circonstances imprévues ont pu mettre obstacle à ce que l'homme honnête que j'ai obligé ait pu remplir sa promesse.—M. Paulin, l'amour-propre seul vous empêche d'avouer que vous avez fait une sottise ; votre argent est perdu, et votre Anglais n'est qu'un fripon.—De grâce, madame, n'employez pas un terme qui ne peut convenir à Wilths ; j'ai fait ce que j'ai dû faire, et j'amais je n'aurai de regret.—Oh ! vraiment, votre orgueil vous empêchera toujours de convenir que vous avez été dupe de vos grands sentimens."

Le notaire riait de cette petite altercation entre madame Robert et moi : M. Speckleer écoutait froidement, et n'avait pas l'air d'y porter une grande attention. M. Durant haussait les épaules et

me faisait signe d'en rester là ; quant à Robert, l'expression et le jeu de sa physionomie annonçaient qu'il donnait gain de cause à la sage perspicacité de sa femme.

“ On parle de votre mariage, me dit le notaire, avec mademoiselle Bertrand.—Il est arrêté, et fixé à-mardi prochain.—Je vous en fais mon compliment, et avec d'autant plus de plaisir qu'on assure que la dot remplace les deux mille écus perdus.—Les remplace ! certainement, dit madame Robert ; si monsieur avait eu le bon esprit de conserver les siens, il en aurait quatre au lieu de deux.”

M. Speckleer demanda si l'envie de se marier était une maladie épidémique dans la maison ? M. Durant répondit que selon toutes les apparences c'en était une, puisque lui-même se disposait à se marier, des l'instant où la vente de la maison et du magasin serait consommée. S'adressant ensuite à moi, il me demanda quel projet d'établissement j'avais formé ?—Celui d'un commerce de mercerie, répondis-je, n'ayant point assez de fonds pour entreprendre celui de l'épicerie, que j'eusse préféré.—Je vous y souhaite de la prospérité, en vous engageant beaucoup à être plus prudent dans la confiance que vous accorderez à ceux qui vous inspireront de l'intérêt, étant, jusqu'à un certain point, de l'avis de cette jeune dame, qu'il faut savoir bien employer ses fonds.—J'ai bien employé les miens, puisqu'ils ont servi à faire un heureux.—J'achète cette maison et ce magasin pour un de mes amis ; pensez-vous qu'avec de la prudence et de l'activité, cet établissement puisse lui faire un sort heureux ?—Très certainement ; cette maison étant connue avantageusement depuis un siècle, on doit espérer qu'avec de l'intelligence on y fera parfaitement ses affaires.—Mais le prix m'en paraît considérable ; cent-vingt mille francs est une somme bien forte.—Je puis vous assurer, monsieur, que n'ayant nul intérêt dans cette affaire, je regarde ce marché comme très avantageux.—C'est-à-dire que si vous aviez cette somme, vous n'hésiteriez pas de vous rendre acquéreur.—Non, même pour quelque chose de plus, et je suis bien convaincu que M. Durant, qui entend beaucoup mieux que moi le commerce, n'hésiterait pas davantage.”

A continuer.

PHÉNOMÈNES NATURELS.

LE SEMOUN.

LE vieille Europe, ni même le nouveau monde n'ont point de fléau qui soit aussi terrible que le semoun. Ce que les historiens de l'antiquité nous ont dit de l'armée de CAMBYSE ensevelie tout entière dans la poussière du désert, accable d'abord notre imagination ;

mais quand on songe à la masse énorme de sables entassés dans ces solitudes, on ne s'étonne plus que le vent y puisse avoir prise comme sur les flots de l'Océan. Le semoun souffle, d'ailleurs, avec une impétuosité si intense et si furieuse ; les rafales qu'il précipite, qu'il roule en quelque sorte l'une sur l'autre, à perte d'haleine, sont chargées de vapeurs si brûlantes, que tout gronde, mugit, se soulève, s'embrâse sur son passage, et que le seul prodige qu'il faille admirer peut-être, c'est que les Pyramides, tant de fois assiégées par ces effroyables tempêtes, soient encore debout au seuil de l'Egypte.

Ordinairement ce sont les chameaux qui, une heure ou deux avant que l'orage éclate, avertissent les Bédouins et les caravanes de son approche. Ils baissent aussitôt leur tête dans le sable, le dos tourné au vent ; et ni mauvais traitemens, ni la faim, ni la soif, rien ne peut les décider, dussent-ils même les endurer plusieurs jours, à abandonner cette posture.

Le seul moyen qu'aient les voyageurs d'une caravane de se soustraire à l'action dévorante du fleau, est de planter sur-le-champ les piquets des tentes, d'en fermer hermétiquement toutes les issues, la moindre fissure du bois, le moindre interstice de la toile, de se coucher à terre, la tête enveloppée dans le pan d'un manteau, après avoir eu soin de placer une cruche d'eau à portée de la main, et d'attendre immobiles, que l'ouragan se déclare, bouleverse, dévaste, puis graduellement s'affaiblit, s'affaisse, s'épuise et s'efface.

Les chevaux, si l'on n'a pas eu la précaution de leur couvrir les yeux et les oreilles, sont asphyxiés par les tourbillons de poudre impalpable qui se dégage, ainsi qu'une ardente évaporation, des collines de sable rouge amoncelées par le vent. Toute partie du corps qui est nue, et que touche ce sable ou cette poudre, s'enflamme soudain et se charbonne, comme si un fer chaud y avait passé. L'eau bout dans les outres et dans les vases. La langue se dessèche, les lèvres se gercent. Quiconque est atteint au visage, tombe foudroyé. Le sang lui jaillit des yeux et des narines ; au bout d'un moment, toute sa figure devient noire, sa peau est calcinée.

La plus longue période ascendante que parcourt le semoun est de dix heures. Nulle force humaine ne saurait résister au-delà.

ABAISSEMENT DE LA COTE OCCIDENTALE DU GROENLAND.

On a depuis longtems remarqué le gonflement singulier de la croute terrestre qui élève constamment le fond de la mer Baltique, et produit en apparence l'effet d'un abaissement des eaux de cette mer. Un phénomène analogue, mais d'un ordre inverse, se passe actuellement sur les côtes du Groenland. Ce phénomène a été constaté récemment par le docteur PINGEL, de Copenhague, dans un voyage qu'il vient de faire dans ces terres boréales. Le Groenland, ou du moins la côte occidentale de cette île, est actuellement en train de s'enfoncer dans la mer ; de telle sorte que, si ce mouvement conti-

nuait encore pendant quelques siècles, ce grand pays finirait par cesser d'exister, et par faire lacune sur les cartes de la géographie future.

Les premières observations qui ont conduit à supposer cet abaissement remontent à l'année 1777. On remarqua, dans une baie, nommée Igalliko, une petite île rocheuse, distante de la grande terre d'une portée de canon, qui dans les grandes marées, était entièrement submergée, et qui cependant portait les murs d'une maison de 52 pieds de long et de 32 pieds de largeur. Il est bien évident qu'à l'époque où cette maison avait été construite, l'île était assez élevée au-dessus du niveau de la mer pour ne pas être sujette à ses envahissemens périodiques. Depuis ce temps, l'île n'a pas cessé de s'enfoncer dans la mer, et aujourd'hui elle est à peu près submergée.

En 1776, à l'entrée de cette même baie, les Danois avaient fondé la colonie de Julianahab. Leur magasin, situé près du rocher nommé le Château, n'est à sec aujourd'hui que dans les basses marées. La colonie de Frederickbaah a été longtems habitée par les Groenlandais; aujourd'hui toutes les traces de leur séjour se réduisent à une masse de ruines, sur laquelle s'étend chaque jour le flot de la haute mer. On a été obligé d'abandonner depuis peu le groupe d'îles nommé Fulluartialik (62° lat. N.); la mer commençait à les couvrir durant les hautes marées. Au village de Fiskenos (63° lat. N.), les frères Moraves ont fondé, en 1758, un établissement connu sous le nom de Lichlensfeld; depuis cette époque, le rivage de la mer n'a pas cessé de s'abaisser continuellement, et ils l'ont constaté d'une manière très-précise. Au nord-est de la colonie-mère, Godthaab, à 64° de latitude, on voit un village, nommé Vildmansnay, qui a été habité au commencement du dix-huitième siècle, et qu'on ne voit aujourd'hui que quand la mer se retire. A 65° de latitude, le même fait existe encore, et bien que l'on ne sache pas ce qui se passe dans les parties les plus septentrionales du Groenland, on est certain que cet abaissement graduel a lieu jusqu'à Disco-bay, c'est-à-dire jusque sous le 69° degré de latitude.

LA MOUFFETTE AMERICAINE.

UNE queue pleine, épaisse, à longs poils noirs, et une large bande de chaque côté, donnent à la mouffette (bête-puante) une apparence agréable; mais l'odeur de la liqueur qu'elle décharge sur ceux qui la poursuivent est si odieuse, que peu de gens osent prendre sur eux de l'approcher. Les vieux colons français en Canada exprimaient leur horreur pour cet animal, d'ailleurs fort inoffensif, en l'appellant *Enfant du Diable*. Les vêtemens souillés par la liqueur qu'il sécrète ne sont pas purifiés, même après avoir été enterrés pendant plusieurs jours. On dit que la mouffette passe

l'hiver sous la neige. Elle marche lentement, et sans ses moyens particuliers de défense, elle serait aisément détruite par ses nombreux ennemis. Les chiens la chassent avec acharnement ; mais quand ils sont sur le point de la saisir, ils sont accueillis par une fusée de liqueur puante qui les met en fuite.—MAG. PITT.

HISTOIRE D'UN ENFANT DE PARIS. (*Suite et fin.*)

LORSQUE j'eus achevé assez de sujets de choix divers pour me hasarder à les mettre en vente, il me vint un cruel désappointement : j'avais des images à vendre, mais comment et à qui les vendre ? Il venait deux ou trois enfans au plus me voir, et la fenêtre de notre chambre, à un rez-de-chaussée humide, ne donnait que sur une petite cour peu fréquentée : c'était une triste exposition : cependant faute d'un meilleur moyen, je me résignai, et je rangeai mes peintures derrière les vitres, avec cette inscription en gros caractères : **A VENDRE.** D'abord les petits garçons, les petits pâtissiers, les petits boulangers, les petites filles et même les grandes, s'arrêtaient tous pour regarder, et moi, l'œil en embuscade aux ouvertures que laissaient entreelles les feuilles de papier, je jouissais de leurs yeux étonnés, de leurs exclamations, de leurs explications : il me semblait bien que pour la plupart ils auraient désiré posséder mes œuvres, et quelques uns se hasardaient à en acheter. Mais, soit qu'ils n'eussent pas plus d'argent que moi, soit que les petits gâteaux me fussent une trop forte concurrence, soit enfin toute autre cause plus ou moins mortifiante pour mon jeune mérite, mon gain de plusieurs semaines ne monta pas à plus de huit sous, et après cinq ou six jours, tout mon public jusqu'au dernier bambin de la portière, passait fièrement devant la fenêtre, sans donner le plus petit signe de curiosité. Je perdais courage. Par bonheur, l'imagination ne me manquait pas. Nous étions au mois de juin ; et un matin, en faisant une commission pour ma mère chez l'épicier, je remarquai que les petites filles du marchand de fontaines avaient dressé un petit autel couvert de linge blanc, orné de chandeliers de cuivre parfaitement netoyés, d'une petite image de JESUS dans sa crèche tout surchargé de petites faveurs de taffetas rouge gommé, et enfin de plusieurs petites gravures de sainteté sous des verres bleus. L'une des jeunes filles, vêtue de blanc, avait un gobelet d'argent à la main, et allait au-devant des passans. Plus d'un vieux bourgeois s'arrêtait, se baissait pour l'embrasser, lui pinçait le menton, fouillait longtemps dans la poche de son gilet, et . . . ne lui donnait rien ; mais les jeunes ouvrières et les étudiants faisaient pleuvoir les sous dans sa timbale. Je rentrai frappé de ce que je venais de voir. Je savais bien que si cet usage de la fête-dieu permettait aux petites filles de faire un reposoir, aucun exemple n'autorisait un grand garçon de

mon Ago à profiter de la sainteté du jour pour ouvrir dehors une boutique d'estampes, comme à une foire. Cependant le désir d'utiliser mes travaux l'emporta : j'obtins la permission de ma mère, par l'intercession d'une vieille voisine, et j'étais sous notre portecochère ma collection de portraits, de paysages et de fleurs. Je ne quêtai pas, je me tins accroupi tout le jour près de ma table. On aura peut-être de la peine à me croire ; mais ma mémoire m'assure qu'une partie du bénéfice du reposoir passa dans ma bourse, et je gagnai près de vingt sous. C'était une forte somme jointe au produit précédent de mes expositions. Le lendemain, j'aurais volontiers recommencé, mais la raison me défendit d'en faire même la demande à ma mère. La fête-dieu de l'année suivante était trop loin pour l'attendre : évidemment la vogue de mon métier de coloriste était épuisée, usée ; il me fallut aviser à d'autres expédiens.

J'approchais de ma dixième année ; ma bibliothèque se composait déjà d'une vingtaine de petits livres achetés un à un : j'écrivais passablement, et avec les conseils de ma mère, je commençais à avoir un sentiment assez juste de l'orthographe. Comme l'homme des *Fâcheux* de MOLIÈRE et l'auteur du *Tableau de Paris*, je m'étonnais souvent des fautes grossières contre la grammaire que je remarquais sur un grand nombre d'écriveaux de notre quartier du Jardin des Plantes : *Chambre a loué* ; — *Lai de chaire* ; *eux frais et beure* ; *Pansion pour les deux secses* ; *Bone double biere* ; &c. Quelquefois, l'orthographe, à la rigueur, aurait pu passer ; mais les caractères étaient presque toujours détestablement irréguliers. “ Si, au lieu d'images qui ne peuvent plaire qu'à des enfans, me dis-je un jour, je confectionnais avec soin une certaine quantité d'écriveaux de papier-carton, où j'écrirais proprement différents avis, sans faute d'orthographe et en grandes lettres romaines colorées, les personnes qui cherchent ainsi à attirer des locataires ou des pratiques ne me paieraient-elles pas volontiers mon travail, au moins trois ou quatre sous ? On a vu qu'une fois saisi d'une idée je n'étais pas longtems à la réaliser. En moins d'une semaine, je terminai une douzaine d'écriveaux, et un matin, les ayant rangés avec soin dans un portefeuille de parchemin, je sortis, les yeux avidement levés vers toutes les maisons ; bientôt je découvris, à une fenêtre de la rue des Postes, un petit papier fixé derrière un carreau avec quatre pains à cacheter et portant ces mots : *Chambre de garson*, aussi horriblement mal écrits que je pouvais le désirer. La maison avait un certain air à demi bourgeois assez encourageant, mais il n'y avait personne ni à la porte ni à la fenêtre. Frapper, ouvrir mon carton, proposer ma marchandise, c'était une affaire plus grave qu'on ne pense ; le cœur me bondissait dans la poitrine. Avec ma surdité, qui commençait cependant à diminuer, n'avais-je pas à craindre vingt questions auxquelles je n'aurais pas pu répondre ? Comment me recevrait-on ? Peut-

être on m'o tirait au nez, peut-être on me fermerait brutalement la porte comme à un importun. Tandis que je passais en revue ces tristes conjectures, je me promenais en long et en large devant la maison ; chaque fois que je m'éloignais un peu de la porte, je croyais être sûr d'avoir, au retour, assez de force pour m'avancer droit vers la sonnette, mais le bouton de la sonnette eût-il représenté la tête de Méduse, ou eût-il été de fer rouge, je n'aurais pas été plus effrayé. A la fin, il me fallut renoncer à cette occasion, tout en maudissant en moi-même ma lâcheté : "Allons, me dis-je, j'aurai plus de confiance demain."

Sur ma route, soit hasard, soit secrète impulsion, je traversai la rue des Fossés Saint-Victor, et je me trouvai en face de l'une des boutiques qui m'avait donné l'idée dont j'étais alors si mal disposé à tirer profit : c'était une boutique de crémière qui avait pour inscription : *Lait de chèvres*. Au comptoir une vieille dame était assise : elle avait des lunettes et raccommoait des bas. Je ne sais quelle expression de bonté je crus remarquer sur son visage ; le courage me revint ; je tirai de mon porte-feuille un superbe écriteau où j'avais écrit en lettres de près de trois pouces : LAIT DE CHEVRE ; j'entrai rapidement dans la boutique, et je posai mon écriteau sur le comptoir devant la dame, en disant, pour prévenir toute question : "Madame, voilà pour quatre sous." La dame leva la tête, et à travers ses lunettes, regarda tour à tour l'écriteau et ma petite personne avec une grande surprise, et m'adressa avec volubilité plusieurs paroles : c'était précisément ce que je craignais. En ce moment, je devins, je crois, plus sourd qu'à l'ordinaire, et de plus ma langue se glaçait, tandis que je sentais le rouge me monter jusqu'aux oreilles. Ce fut avec beaucoup de peine que je répondis au hasard : "Eh bien ! madame, puisque vous trouvez que c'est trop cher, prenez-le pour trois sous ou pour deux sous, comme vous voudrez." La bonne dame me sourit avec une bonté de grand'mère ; elle leva une main en signe de pitié, puis ouvrant son tiroir, elle me donna quatre sous. Elle fit plus encore, et me voyant me retirer à reculons, en la saluant de mon mieux, elle quitta son ouvrage et me força d'accepter une douzaine de belles prunes toutes veloutées.

Quelque heureuse qu'eût été l'issue de cette excursion, elle produisit sur moi un effet tout opposé à celui qu'il était naturel d'attendre. Ma timidité, qui avait augmenté à mesure que je grandissais, avait reçu une vive secousse, et je renonçai à mon commerce : quelques autres écriteaux toutefois me furent achetés par des habitans de ma rue, et je gagnai en outre un peu d'argent à écrire des lettres ou à recopier les mémoires d'un serrurier et d'un menuisier, nos voisins ; aussi ma bibliothèque s'augmenta rapidement, et je demandai au serrurier des clous, au menuisier deux planches pour disposer mes livres auprès de mon lit, à la portée de ma main.

Sous l'empire, on n'avait guère le temps de composer des ouvrages d'instruction primaire, et les premières années de la restauration n'ont pas été beaucoup plus fécondes. La bibliothèque des petits libraires et des marchands forains était peu riche en bons livres. Aussi quand j'eus ajouté à ma collection un Abrégé de BERQUIN, les traités élémentaires de l'abbé GAUTHIER et quelques Résumés d'histoire, je ne trouvais plus qu'avec difficulté à placer mes gains modestes ; les gros volumes m'effrayaient, lassaient ma patience ; leur prix était trop élevé ; et d'ailleurs je n'avais aucune règle pour fixer mon choix. Aux heures où je me reposais de mes travaux d'écriture, qui commençaient à prendre une certaine importance, je contractai l'habitude de me promener sur les quais de la rive gauche de la Seine, et de m'arrêter devant les caisses de livres exposés sur les parapets. Dans le commencement, je ne me hasardai qu'à lire les titres ; cette lecture même m'intéressait ; la grande variété des titres me révélait la foule de sujets qui méritaient d'exercer l'esprit de l'homme, et ouvrait un champ de plus en plus large à mes réflexions et à mon imagination. Peu à peu je risquai, lorsqu'un titre m'inspirait plus que les autres, de tirer le livre de son rang, et de le parcourir avec avidité ; j'étais forcé de dévorer vite les pages ; j'acquiesçais ainsi une faculté d'analyse qui depuis m'a été fort utile. Les marchands ne me gênaient en rien ; ils avaient même, je pense, quelque prédilection pour moi, quoiqu'ils eussent bien rarement l'occasion de voir mon argent. J'étais discret ; je replaçais toujours les livres avec le plus grand soin à l'endroit même où je les avais trouvés, et j'évitais de mon mieux de nuire à la vente. J'avais exploré quelques unes de ces caisses à ce point que je les possédais véritablement plus que les marchands, et souvent j'avais désiré de pouvoir imiter feu M. BOULARD, le bibliomane, qui ennuyé de voir depuis un mois les mêmes livres dans une même boîte, sur un parapet du pont des Arts, acheta un jour toute la boîte, et jeta le contenu dans la rivière, pour avoir le lendemain la jouissance de la voir renouveler !

Devant ces cabinets de lecture en plein vent, qui m'ont laissé tant de souvenirs, je me liai d'amitié avec un jeune étudiant ; il vint me voir, me donna quelques conseils et un jour proposa à ma mère de me faire entrer chez un avoué de première instance. Ce n'était qu'une place de *sauter-ruissau* ; mais elle devait me rapporter 30 francs chaque mois, et c'était, disaient les voisins, un premier pas vers *la robe*. Ma mère fut ravie de cette offre. Je m'étais plus sourd, et je pouvais accepter. Adieu donc, mes loisirs ! Tout le jour je courais le timbre, à l'enregistrement, au palais, chez les confrères, les cliens, les juges, les greffiers, les huissiers, &c., ou bien je copiais des grimoires à désespérer mon intelligence. Ce fut là un triste apprentissage. Toutefois, dès cette époque, cessent avec moi non isolément, les plus grandes difficultés de mon éducation : la

second clerc avait remarqué en moi quelque aptitude au travail et une certaine curiosité d'instruction ; il me prêtait des livres, à emporter le soir, et me questionnait sur mes lectures. Dans la suite, devenu premier clerc, il me confia les travaux de procédure, qu'abandonnaient souvent, pour aller au café, les clercs-amateurs : grâce à sa protection, je m'élevai progressivement au rang de troisième clerc appointé.—Aujourd'hui je suis juge à D. . . . On devine combien, avant d'arriver à cette fonction, il m'a fallu de travail opiniâtre, de constance et d'économie, pour satisfaire l'avoué, suivre mes cours de droit, m'exercer dans les conférences, me procurer l'argent indispensable en donnant des répétitions aux étudiants, lutter contre les obstacles inouis des débuts des tribunaux civils, et enfin me former d'abord une clientèle comme avocat. Je n'ai qu'une seule douleur, mais elle est d'une telle amertume ! . . . Ma mère a rejoint mon père.

BOTANIQUE.

La Botanique est une science *expérimentale* qu'il n'est donné qu'à un petit nombre d'hommes de pouvoir étudier régulièrement et de connaître à fond. Mais il est en botanique, comme en beaucoup d'autres choses, des connaissances qu'il est toujours utile d'acquérir, et souvent très désagréable de ne pas posséder. A quelqu'un qui ferait des questions trop nombreuses, ou supposant des études régulières, on pourrait répondre qu'on n'est pas botaniste : MM. M^r KENZIE, TABEAU, FRANCHERE, et autres, ont vu, dans leurs voyages, un grand nombre de végétaux curieux qu'ils n'ont pu nommer scientifiquement, par la raison qu'ils n'avaient pas étudié la botanique. Mais est-on également excusable d'ignorer jusqu'aux noms vulgaires, ou populaires, des plantes les plus utiles ou les plus curieuses de son pays natal ? Nous ne le croyons pas. Une grande partie des arbres, arbrisseaux, ou herbes, grandes ou petites, du Canada, soit remarquables par quelque endroit, et souvent par plusieurs ; par la racine, la tige, les feuilles, les fleurs, les fruits, les semences, le port, l'habitude, &c. ; ou par des qualités, dans les unes médicinales ou salutaires ; dans les autres (heureusement en petit nombre), délétères ou nuisibles. On ne peut guère sortir des villes sans rencontrer des végétaux curieux ou remarquables par quelqu'un de ces endroits, ou faits particuliers : si vous en ignorez les noms, vous perdez une partie du plaisir de la promenade ou du voyage ; et grande est votre mortification, fâcheux est votre embarras, si, vous trouvant avec des étrangers, en présence de ces curieuses plantes indigènes, vous ne pouvez répondre à leurs questions. Les dames demanderont les noms des fleurs qui s'offriront à leurs regards, non seulement dans les parterres, mais encore,

occasionnellement, sur les bords des prairies, des ruisseaux ou des routes publiques. Quel sera alors le père, le frère, l'amant, l'ami, qui ne se trouvera pas heureux de pouvoir satisfaire à leur louable curiosité ?

La connaissance des noms vulgaires, ou populaires, des plantes pourrait n'être pas toujours suffisante, ou satisfaisante ; car quelques uns des noms populaires surtout leur ont été imposés comme au hasard, ou sans bonne raison apparente, et d'autres sonnent trop mal à l'oreille pour être de mise toujours et partout. Nous avons donc cru joindre l'utile à l'agréable, ou l'agréable à l'utile, en donnant à la suite des noms français, ou vulgaires, des plantes, leurs noms latins ou scientifiques, et quelquefois leurs noms anglais. Les noms purement populaires ont été mis entre parenthèses. S'il y a erreur quelque part, il y sera remédié dans un prochain numéro ; car nous avons l'avantage de compter des botanistes au nombre de nos abonnés.

NOMS VULGAIRES, POPULAIRES ET SCIENTIFIQUES DES ARBRES,
ARBRISSEAUX ET PLANTES LES PLUS REMARQUABLES DU CANADA,

ABSINTHE (grande) ; *Wormwood* : *Absinthium*, *Artemisia*. Il paraît que l'on confond souvent la grande Absynthe et l'Armoïse, et que l'on donne à l'une et à l'autre plante le nom vulgaire d'Herbe-Saint-Jean. M. G. FRANCHÈRE, dit avoir vu, entre les rivières Walawala et Chahaptin, qui se jettent dans l'Orégon (ou Colombia), des vallons couverts d'absynthes dont les tiges avaient près de six pouces de diamètre !

Aconit à baies blanches ou rouges ; *Wolf's bane* ; *Aconitum baccis niveis aut rubris* ; à fleurs de soleil ; — *Helianthemum canadense*. Cette plante, célèbre dans l'antiquité, abonde, à ce que nous croyons, sur la montagne ou colline de Montréal, et sans doute dans les autres lieux montagneux du Canada. Ses baies, blanches ou rouges, sont vénéneuses.

Aigremoine ; *Liverwort* ; *Agrimonia*.

Ail des bois ; *Allium canadense*.

Airelle, (Gucule-noire) ; mauvaise espèce de Bluet ; *Vaccinium*.

Alisier, Bourdaine ; Bourgène, suivant TOURNEFORT ; Aune-noir, suivant BAUHIN ; *Alnus nigra baccifera*. CHARLEVOIX donne, d'après d'autres auteurs, le nom latin de *Crataegus* à ce qu'il appelle petit Alisier à feuilles d'Arbousier. Ce ne peut pas être le nom applicable à l'arbre que nous appelons Alisier ou Bourdaine.

Amaranthe blanche ; *Cock's comb* ; *Amaranthus albus*.

Anagyride, Herbe à serpent à sonnettes ; *Anagyridis*, *Bidens canadensis*. Cette plante, dit Charlevoix, s'élève à la hauteur de cinq à six pieds, sur une seule tige, terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit soleil. La racine broyée est souveraine contre la morsure des serpens à sonnettes.

Ancholie (petite); *Aquilegia pumila precox*, &c. Plante curieuse, de la famille du *Thalictrum*, et qui fleurit avant le mois de mai.

Anémone; *Wind-flower*; *Anemone*; à feuilles d'Aconit, *aconitifolia*.

Angélique (belle); *Acorus calamus*. On sait que la racine de cette plante est très estimée comme ingrédient de tisane pour maux d'estomac, &c. Nous avons l'Angélique à fleurs blanches, et l'Angélique à fleurs pourpres.

Anis des prés; *Aralia canadensis racemosa*.

Apocyn, Apocynon, Asclépiade, Tue-chien, Herbe à Ouate, (Cotonnier); *Apocynum canadense*, comme l'appelle Charlevoix, d'après d'autres; *Asclepias Syriaca*, comme nous l'a nommée feu M. R. GLEGIRON. Il paraît que cette plante ne se trouve qu'en Canada et en Syrie. La tige ressemble à l'asperge et est bonne à manger, lorsqu'elle sort de terre, au printemps; mais le suc blanc ou laiteux, dont elle se remplit ensuite, est un poison.

Armoise; Herbe Saint-Jean; *Mugwort*; *Artemisia vulgaris*.

Artichaut des champs, Bardane, ou Glouteron; *Burdock*; *Scolumus*.

Aster: nous avons le grand Aster, ou l'Etoile jaune ailée, *Aster*, &c.; et le petit Aster d'automne, à larges feuilles; *Asteriscus*.

Aubépin, Aubépine, Epine-blanche; (Senellier à fruits oblongs); *Mespilus auxiacaantha*.

Aune-noir, Bourgène, ou Alisier; *Alnus nigra baccifera*, *Rhamnus*.

Azerollier, Epine d'Espagne, (Pommétier à fruits rougeâtres ou blanchâtres); *Mespilus aconia*.

Bellis du Canada; espèce de Marguerite dont la tige, suivant Charlevoix, atteint jusqu'à six pieds de hauteur; *Bellis ramosa umbilifera*.

Bignonia du Canada. Cette plante, dit Charlevoix, monte jusqu'à la cime des plus grands arbres et en couvre souvent tout le tronc. Ce n'est pas la même que l'Evonimoïde, ou Bois-tors du Canada.

Bluet: l'arbuste et la baie portent le même nom. L'espèce de bluet appelée vulgairement Croquet passe pour indigeste; tandis que le bluet proprement dit est, suivant Charlevoix, rafraichissant, astreingent, dessicatif, fébrifuge, &c.

Bois à sept écorces; *Nine-bark snow ball*; *Spirea opulifolia*.

Bois-blanc, Tilleul du Canada; *Basswood*; *Tilia canadensis*. Ce bois étant léger, facile à travailler et peu sujet à se fendre, on l'emploie de préférence pour faire des canots, des auges, des sabots, &c.

Bois-de-plomb, Bois-cuir; *Dirca*.

Bois-de-rose; *Rosewood*; *Rhododendron*. Cet arbre pré-

cieux abonde particulièrement, nous dit-on, dans la paroisse de St. Rémi, ou aux environs.

Bois-tors du Canada, Evonimoïde, (Bourreau d'arbre) ; *Celastrus scandens*. Cette plante singulière, à peine ligneuse, et très faible en apparence, étroitement les menues branches, ou les jeunes troncs auxquels elle s'attache, qu'elle ne cède à la croissance de l'arbre, elle le creuse, ou le laisse cavé, quelquefois profondément, dans une plus ou moins grande longueur. Lorsque de jeunes aubépins, ou arbustes semblables, se trouvent ainsi entortillés, ils deviennent propres à faire des cannes, souvent élégantes, et toujours curieuses par la cause à laquelle est due leur façon.

Bouillon-blanc, Molène ; *Verbascum*, *Thapsus*.

Bouis ou Buis. Charlevoix dit de ce qu'il appelle petit Bouis du Canada, qu'il porte des baies en grappes, de la grosseur du plus gros pois, qui de blanches ou jaunes deviennent rouges, et sont d'un goût agréablement acide.

Bouleau ; *Betula alba* ; noir, (Merisier), *Birch-tree* ; — *nigra* :

Bruyère qui porte des baies ; *Empetrum*, ou *Erica baccifera*.

Canneberge, Atoca ; *Cranberry* ; *Vaccinia palustris*, *Oxycoccus*.

Capillaire du Canada ; *Adiantum americanum*. Nulle part ailleurs, dit Charlevoix, cette plante n'est si vive ni si haute qu'en Canada. Sa qualité est aussi beaucoup au-dessus des autres capillaires.

Cèdre du Canada, Mélèze ; *Larix canadensis*. Sur le rapport de SARRASIN, dit Charlevoix, le Cèdre du Canada a été rangé par Tournefort parmi les espèces de Mélèzes. Il y a Cèdre ou Mélèze blanc, rouge, mâle, femelle.

Cerfeuil des bois ; *Charophyllum canadense*.

Cerisier noir, arbre de la forme du merisier fructifère ; *Cerasus melanocarpa* ; — à grappes ; *Cerasus* ou *Prunus melanocarpa*, *racemosa*.

Chardon du Canada ; plante très connue comme nuisance dans les champs et les prés, et malheureusement très difficile à extirper.

Charme, Bois-dur ; *Horn-beam* ; *Carpinus*.

Châtaignier ; *Castanea*. Un bois de châtaigniers procura à la petite armée du marquis de TRACY, gouverneur général du Canada, une nourriture assez substantielle pour l'empêcher de périr, ou d'être obligé de se disperser.

Chêne ; *Quercus* : il y a Chêne blanc, Chêne rouge ; Chêne vert, ou Yeuse, *Ilex* ; Chêne-saule, &c. L'écorce du chêne rouge est préférable à toutes les autres pour la tannerie.

Chrysanthème des bleds, Marguerite dorée ; *Cornmarigold* ; *Chrysanthemum segetum*.

Cigue aquatique ; *Cicuta aquatica* ; — vénéneuse, (Carotte à moreau), *virosa*.

Colombine sauvage, rouge ; *Aquilegia canadensis*.

Cormier (très bel arbre à fleurs) ; *Cornus*.

Cornouiller ; *Canadian Dogwood* ; *Cornus canadensis*.

Coudrier, ou Noisettier, *Hazelnut* ; *Corylus*.

Épine-vinette ; *Barberry-tree* ; *Berberis*.

Érable ondé : *Acer striatum* ; à sucre, *saccharinum* ; — plane, *Platanoides*.

Eupatoire du Canada, Aigremoine à feuilles d'aunée. Plante remarquable par la forme de ses feuilles et de ses fleurs, et par sa hauteur, qui est de sept à huit pieds.

Fougère fructifère ; *Filix baccifera*. C'est, dit Charlevoix, la seule fougère qui porte des baies. Ces baies sont fendues en deux rondes, noires et mûres au milieu de l'été, et d'un goût fort agréable.

Framboisier noir (Catherinettier) ; *Rubus hispida*.

Frêne ; *Ash-tree* ; *Fraxinus* ; — (à bouquets), *Ornus*.

Fumeterre ; *Fumaria*. Nous avons la Fumeterre gousseuse, ou siliquieuse, toujours verte, et la Fumeterre tubéreuse dite insipide, parce que sa racine n'a aucune saveur.

Gingembre sauvage ; Cabaret ; *Asarum*.

Gin-seng ; *Garent-oguen* ; *Aureliana canadensis*. Plante célèbre et précieuse par sa racine, comme l'Angélique.

Gremil, Herbe aux Perles (vulgairement Grenadier ou Rassa-dier) ; *Gromwell* ; *Lithospermum*.

Groseillier des bois ; *Grossularia canadensis*.

Hédisarum à trois feuilles ; *Hedisarum*, ou *Securidaca triphylla*. Toute la plante, dit Charlevoix, jette une odeur désagréable.

Herbe à Chaux ; *Limegrass* ; *Elymus*.

Herbe aux Poux ; *Lousewort* ; *Pedicularis*.

Herbe à la Puce, ou aux Puces ; *Plantago psyllum*.

Herbe Saint-Jean ; voyez Armoise.

Hêtre, Fouteau ; *Beech-tree* ; *Fagus*. Le bois de hêtre travaillé a une belle apparence, et est surtout employé à faire des outils de menuisiers.

Iris du Canada (Glayeul, Clageux) ; *Iris major canadensis*.

Lièrre. Nous avons le Lièrre à trois feuilles, *Hedera trifolia* ; et le Lièrre à cinq feuilles. Charlevoix dit du suc, blanc d'abord, et ensuite très noir, qui sort des pédicules du premier, lorsqu'on les rompt, qu'il n'y a rien de meilleur pour noircir les cheveux ; et de l'autre, que quand un mur en est couvert, c'est la plus belle verdure que l'on puisse imaginer.

Lychuis du Canada ; *Asaron*, &c. Nombreuses sont les vertus médicinales attribuées à la racine de cette plante. Cette racine, qui s'étend horizontalement, est charnue et pleine de sucre ; mais les graines ou semences contenues dans son calice sont d'une âcreté à mettre la bouche en feu.

Lys du Canada ; *Lillium canadense*.

- Maïs, Blé d'Inde ; *Zea mays*.
- Marguerite des prés ; *Bellis sylvestris*.
- Matagon du Canada ; *Cornus herbacea*, &c.
- Merisier fructifère ; *Cerasus sylvestris*.
- Millepertuis, Millefeuille, (herbe à Dinde) (Dindon) ; *Hypericon*, *Millefolium*.
- Mouron ; *Pimpernel*, *Chickweed* ; *Anagallis*.
- Moutarde ou Moutardier ; *Sinapis*, &c.
- Muguet, Lys des vallées ; *Lilium convallium*.
- Neslier, Epine royale, ou petit Corail ; (Senellier à petits fruits ronds) ; *Mespilus corallina*.
- Noyer, dur (à noix amères) ; *Juglans amara* :— (à noix douces) ;— *alba* ;— tendre (à noix longues) ;— *cinerea* ;— noir, — *nigra*. Le Noyer noir se trouve dans le Bas-Canada, mais moins abondamment que dans le Haut. M. GUILBAULT nous a dit en avoir vu un dans la cour de feu Thoinas BARRON, Ecuyer, Rue St. Jacques, qui avait au moins deux pieds de diamètre. Il en a obtenu des noix, qu'il a semées à son ci-devant établissement, au Côteau Baron. Les plants qui en sont provenus ont été transportés à son nouvel établissement, au Côteau St. Louis. Il sont maintenant hauts de quatre à cinq pieds.
- Obier du Canada, Viorne comestible, Pémina ; *Opulus baccifera*, *Viburnum edule*.
- Origan du Canada ; *Origanum fistulosum*, &c. Plante remarquable et curieuse par sa fleur et ses feuilles.
- Orme ; *Ulmus* ; bel arbre, pour orner et ombrager, mais d'une très lente croissance. Les grands et gros Ormes qui décoraient la devanture de l'Église et du couvent des Récollets, à Montréal, devaient y être depuis au moins 150 ans.
- Oseille des prés ; *Brumex acetosa*.
- Pacancier ; *Juglans olivæformis*.
- Panaxée du Canada ; *Panaces racemosum*, &c. Charlevoix dit que les baies rouges de cette plante, qui croît partout, même entre des cailloux, ont un goût fort agréable, et que les cuisiniers en font usage. Il y a aussi la Panaxée musquée, *Herbatum Canadensium*, ou *Panaces moschatum*.
- Panel sauvage ; *Panax*, &c. ; plante nuisible, que le cultivateur diligent doit s'empresse d'extirper, en l'arrachant avant que la graine soit mûre.
- Patience des marais, Patience rouge ; *Brumex aquatica*, &c.
- Pimprenelle (grande) ; *Pimpinella*, ou *Bipendula maxima*, &c.
- Pin, rouge, blanc, &c., *Pinus*, &c.
- Pissenlit, Dent-de-lion ; *Leontodon*.
- Poirrier sauvage ; *Pyrus microcarpa*, &c.
- Pois sauvage ; *Astragalus canadensis*.
- Poivre d'eau, Curage, *Waterpepper* ; *Hydropiper*.

- Prunier, Prunellier, Epine-noire ; *Prunus sylvestris*.
 Renouée, Trainasse, (Herbe à Cochon) ; *Centrodia*.
 Riz sauvage, Folle-avoine ; *Zizania aquatica*.
 Ronce odorante, (Calottier) ; *Rubus odoratus*. Nous serions tenté de l'appeller *Rosea buccifera*.
 Roquette (grande) ; *Eruca*, &c. Plante remarquable par ses feuilles, ses fleurs et sa semence.
 Roseau à quenouille ; *Arundo donax*.
 Rosier du Canada ; *Rosea canadensis*.
 Sabot de la Vierge ; *Cypripedium, Calceolus*, &c.
 Sang-dragon ; *Blood-root ; Sanguinaria, Chelidonium*.
 Sapin, Sapinette ou Epinette, Prucho ; *Fir-tree, Hemlock, Spruce ; Sapinus, Abies canadensis*.
 Sarrasine, Pipe d'Allemand ; *Sarracena* ; une des plus curieuses plantes du Canada, par son port et sa fleur ; découverte et décrite par le savant médecin français Sarrasin, qui a longtems résidé à Québec.
 Saule ; *Salix*. Point de Saule pleureur indigène.
 Savinier à feuilles de cyprès ; *Sabina canadensis*. Les feuilles de cet arbre, qui s'élève peu en hauteur, mais dont les branches s'étendent beaucoup, sont très épineuses à la cime, ont une odeur forte, et sont âcres et brulantes. Broyées et incorporées avec du miel, elles nétoient, dit-on, les ulcères les plus sales, et font résoudre les furoncles et les charbons.
 Sceau de Salomon, (Raisinet) ; *Convallaria, Polygonatum*.
 Seneka, ou Polygale du Canada ; *Polygala*, &c. Suivant Charlevoix, M. TENNANT, botaniste et médecin anglais, attribuait, à la racine de cette plante une vertu diaphorétique, diurétique, alexipharmaque, &c. Les Sauvages la regardent comme un spécifique contre la morsure du serpent à sonnettes.
 Solanum à trois feuilles ; *Solanum triphyllum*. Cette plante fleurit en mai ; la graine est mûre en juin, et en juillet, il ne reste plus que la racine.
 Sorbier du Canada : *Sorbus americana*. Les grives, dit Charlevoix, sont fort friandes de son fruit, qui croît par ombelles comme celui du sureau. Il est de couleur de safran tirant sur le rouge.
 Sumach, (Vinaigrier) ; *Rhus typhinum*. On ferait, croyons-nous, d'assez bon vinaigre avec les baies de cet arbre, et les tanneurs pourraient s'en servir utilement.
 Sureau, à fruit noir ou blanc ; *Sambucus*, &c.
 Tabac du Diable, Jusquiame ; *Hyosциamus niger*.
 Tabac sternutatoire ; *Kalmia*. Cette plante curieuse est commune, dit-on, dans les environs de St. François du Lac.
 Thé sauvage, à petits fruits rouges ; *Gallheria procumbens*.
 Tremble, Peuplier du Canada ; *Populus tremula*.
 Tussilage, Pas-d'Ane ; *Tussilago*.

Valérienno à feuilles d'Ortie. Nous avons la Valérienne à fleurs violettes, et la Valérienne à fleurs blanches. L'odeur et la saveur de la racine de la dernière, dit Charlevoix, ne le cèdent en rien au nard : quand on la mâche, elle embaume la bouche, et à la fin, elle pique la langue, comme la canelle.

Verge d'or ; *Virga aurea*, *Solidago* : plante médicinale.

Vigne sauvage ; *Vitis idæa canadensis*. Jacques CARTIER trouva l'île d'Orléans couverte de vignes, et ces vignes chargées de raisins : il lui donna en conséquence le nom d'île de Bacchus.

Volet. On appelle ainsi vulgairement une plante marécageuse à grandes feuilles et fleurs jaunes ou blanches : c'est le Nénuphar ; en latin *Nymphaea lutea* ou *alba*.

DE QUELQUES BÂTONS CÉLÈBRES, &c.

LE bâton de PEREGRINUS, ou PEREGRIN PROTEE, philosophe cynique, bâton qui fut vendu un talent (4,800 fr.), est presque le seul dans l'antiquité dont le renom soit parvenu jusqu'à nous. On connaît cependant encore celui de DIOGENE le cynique ; mais chez les modernes, ce genre de reliques est devenu plus considérable ; ainsi l'on ne saurait se figurer le nombre prodigieux de bâtons du GRAND-FREDERIC qui ont été mis en vente ; on a aussi considérablement débité d'exemplaires de la canne de ROUSSEAU à Montmorency, après la mort du citoyen de Genève ; et celle de la *marmotte des Alpes*, comme s'appelle lui-même VOLTAIRE, a été l'objet à Ferney d'un commerce très lucratif. Tous ces bâtons plantés ensemble pourraient former quasi une petite forêt. Mais il y en a quelques autres dont on ne trafique point, et qui ont aussi de la réputation ; par exemple, le fameux *bec-à-corbin* de LOUIS XIV, et la canne à musique et en écaille de tortue de NAPOLEON, qui fut vendue à Londres 38 livres sterling. On se rappelle encore celle dont FRANKLIN parle dans son testament : "Je lègue mon bâton de pommier sauvage, orné d'un bouton d'or en forme de chapeau de la liberté, à mon ami, l'ami du genre humain ; le général WASHINGTON. Si c'était un sceptre, il serait digne de lui, et bien placé dans sa main. C'est un présent que m'a fait cette excellente dame FORBACH, duchesse douairière de Deux-ponts. Quelques vers qui y sont relatifs doivent l'accompagner."

Madame de CAMPAN n'a pas rendu moins célèbre le bâton du maréchal VILLARS. "En 1730, dit-elle, la reine Marie LECKZINSKA se rendant à la messe, trouva le vieux maréchal de Villars appuyé sur une béquille de bois qui ne valait pas 30 sous. Elle l'en plaisanta, et le maréchal lui dit qu'il s'en servait depuis une blessure qui l'avait forcé à faire cette emplette à l'armée. La reine en souriant, lui dit qu'elle trouvait sa béquille indigne de lui,

et qu'elle espérait bien en obtenir le sacrifice. Rentrée chez elle, sa majesté fit partir M. CAMPAN, son garçon de chambre, pour Paris, avec ordre d'acheter chez le fameux GERMAIN, la plus belle canne à béquille en or émaillé qu'il pût trouver, et lui ordonna de se rendre de suite à l'hôtel du maréchal de Villars, et de lui porter ce présent de sa part. Il se fit annoncer, et remplit sa commission. Le maréchal, en le reconduisant, le pria d'exprimer sa reconnaissance à la reine, et lui dit qu'il n'avait rien à offrir à un officier qui avait l'honneur d'appartenir à sa majesté, mais qu'il le priait d'accepter son vieux bâton; qu'un jour peut-être ses petits-fils seraient bien aises de posséder la canne avec laquelle il commandait à Marchienne et à Denain. Comme on s'en doute, M. Campan mit le plus grand prix à ce bâton, et il a été conservé longtemps dans sa famille. Il fut perdu le 10 août 1792."

Sous la restauration, les cannes de Benjamin CONSTANT, en bois de cormier, ont obtenu une assez grande renommée; et au château de Lagrange, propriété de M. de LAFAYETTE, nous en avons vu une surmontée d'une pomme travaillée en pierre de la Bastille, qui se vendrait très chère, si elle paraissait dans une vente publique. Aujourd'hui enfin, nous avons encore une canne célèbre, la seule dont on ait parlé depuis 1830; c'est celle d'un de nos plus féconds romanciers, qui vient de fournir elle-même le sujet d'un roman:

Selon les anciens, la lampe d'EPICURE aurait été payée 3,000 drachmes (environ 2,700 fr.). Chez les modernes, le fauteuil en ivoire que GUSTAVE WASA reçut de la ville de Lubœck, a été, dit-on, adjugé en 1825, au prix de 58,000 florins (environ 120,000 fr.), au chambellan suédois, M. SCHINCKEL. Le livre de prières que lisait CHARLES I. étant sur l'échafaud, a été porté, en 1825, dans une vente de Londres, à 100 guinées (2,500 fr.).

L'habit que CHARLES XII portait à la bataille de Pultawa, conservé par les soins du colonel ROSEN, qui le suivit à Bender, se vendit en 1825, à Edimbourg, 22,000 liv. sterl. (561,000); enfin, un morceau de celui de LOUIS XVI, allant à l'échafaud, porté sous le No. 72 de la vente M. MEON, 1829, aurait probablement été porté à un très haut prix, si des motifs de bienveillance ne l'avaient fait retirer de la vente.

On pourrait encore ajouter à cette nomenclature curieuse ce qui suit:

L'abbé de TERSAN paya très cher des souliers de Louis XIV en satin blanc.

Une dent de NEWTON a été achetée, en 1816, par lord SCHWARTBURY, pour la somme de 730 liv. st. (17,545 fr.); ce seigneur l'a fait monter dans le châton d'une bague qu'il porte habituellement. A propos de dents, M. Alexandre LENOIR raconte que lors du transport des corps d'HELOISE et d'ANEILARD aux Petits-Augustins, un Anglais offrit 100,000 fr. d'une de celles d'Héloïse.

Le crâne de DESCARTES a été porté, lors de la vente de la bibliothèque du docteur SPARMAN, vers 1820 à Stockholm, à la somme de 100 fr. ; relativement, ce n'est pas cher pour l'enveloppe d'un tel cerveau.

Une veste de Jean-Jacques Rousseau fut payée 950 fr., et sa montre en cuivre 500 fr.

Une vieille perruque de KANT fut vendue, après sa mort, survenue en 1804, 96 fr., selon les uns, et 200 fr., selon les autres.

Une perruque de STERNE fut vendue, en 1822, à Londres, en vente publique, 200 guinées.

Sir BURNLETT, gendre de WALTER SCOTT, a payé, en 1825, les deux plumes qui ont servi à signer le fameux traité d'Amiens, du 27 mars 1801, la somme de 500 liv. sterling. Enfin le chapeau qu'avait Napoléon à la bataille d'Eylau, a été adjugé, à Paris (1835, 1er décembre), 1920 fr. à M. de LACROIX, médecin; la mise à prix était de 500 fr., et trente-deux compétiteurs se sont disputé cet objet.—MAG. PITT.

ENCORE UN MOT SUR LE MANUEL.

L'AUTEUR dit, page 6, que les adjectifs *parfait, universel, immortel, mortel, éternel, essentiel, divin, suprême, extrême, excellent*, ne peuvent être précédés de mots qui expriment le plus ou le moins, par-là même qu'ils sont *absolus* et rejettent toute comparaison.

Cela est vrai d'*extrême, suprême*, qui sont par eux-mêmes des superlatifs. Cela est vrai aussi d'*éternel, mortel, immortel, excellent*, qui énoncent des idées d'infinité, de totalité, ou d'intégrité absolue, si l'on peut ainsi parler, et l'on ne pourrait, sans devenir barbare, traduire littéralement ces expressions anglaises : *His* ou *Her most excellent majesty*. Cela est encore vrai d'*essentiel, nécessaire*, lorsque ces mots sont pris dans le sens métaphysique ; l'Essence, ou les qualités essentielles des choses ; l'Etre nécessaire ; ce qui est nécessaire existe de soi. Il n'y a là ni plus ni moins. Mais il n'en est pas de même de *divin, parfait*, non plus que d'*essentiel, nécessaire*, dans le langage oratoire ou commun : BOILEAU n'a-t-il pas dit, et dans une occasion où il devait être sur ses gardes, puisqu'il s'agissait de la correction, ou de la pureté du langage,

“ Que dans tous vos écrits, la langue révérée,

Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée :

Sans la langue, en un mot, l'auteur *le plus divin*

Est toujours, quoiqu'il fasse, un maussade écrivain.”

Il aurait aussi bien pu dire, l'auteur *le plus parfait*, si la rime l'eût demandé ; et qui n'a pas lu, ou entendu, des expressions ou des

phrases comme les suivantes? “La plus parfaite des créatures,” en parlant de la Vierge Marie : “Le plus parfait des hommes n’est pas exempt de défauts : “Ce fonctionnaire se trouve dans une situation critique ; jamais la prudence ne lui a été plus nécessaire :—Ce cultivateur a présentement chez lui tout ce qu’il lui faut pour bien vivre ; jamais l’argent comptant ne lui a été moins nécessaire :—“Rien de plus essentiel que la fermeté pour &c. Nous n’avons pas cru les citations nécessaires ; nous en donnerions, s’il y avait contestation.

Il paraît que malgré ce que dit l’auteur du *Manuel*, page 122,* quelques uns de nos journalistes s’obstinent à qualifier de révérends tous les membres de notre clergé, sans exception. C’est un anglicisme, ou une traduction littérale de l’anglais, à la différence qu’au nom de baptême du ministre, ou homme d’église, qui, en anglais suit le mot *reverend*, nos journalistes substituent le mot “Monsieur,” ou le mot “Messire :” “Le révérend M. GROSSEAU ; le révérend Messire PAINCHAUD ;” faisant de nos Curés, Vicaires, Missionnaires, Chapelains, autant de religieux, ou moines.

Nous avons à Montréal, il y a un peu plus de vingt ans, le Père, ou le révérend P. DEMERS, Récollet ; et à Québec, il y a un peu plus de quarante ans, le Père, ou le révérend P. CASOT, Jésuite. Nous avons présentement des Pères Oblats, qu’on peut, et qu’on doit appeler révérends, si l’on veut être poli, surtout en leur adressant la parole, ou en leur écrivant.

En parlant des Prêtres des Séminaires, les Anglais diront, la politesse même leur commandera de dire, *The reverend Ecclesiasticks* ou *Gentlemen, &c.*, et on leur pardonnera peut-être une traduction littérale, lorsqu’ils voudront s’exprimer en français ; mais nous, qui devons savoir mieux, nous devons nous contenter de dire, MM. les Ecclésiastiques, &c., ou plus simplement encore, les Messieurs du Séminaire, &c.

L’auteur ne veut pas que l’on attribue à nos Ecclésiastiques la qualification de *Messire* : Nous croyons que ce titre se peut donner au moins aux plus éminents d’entre eux ; aux Supérieurs des Séminaires, aux Grands-Vicaires, aux Curés particulièrement respectables par l’âge, &c. Si l’expression *Révérend Messire* n’était pas toujours *doublement* incorrecte, elle serait en tout cas incongrue, pour ne pas dire ridicule.

Une autre façon de parler très incongrue, due encore à des gazetiers anglais d’autrefois, qui écrivaient mal leur langue,

* Le mot *Révérend* est un titre qui appartient exclusivement aux *Prélats*, aux *Religieux* et aux *Religieuses* ; et par conséquent c’est une erreur grave que de le donner aux membres de notre clergé canadien, qui est *seculier*. Cette erreur nous vient des Anglais, qui qualifient tous leurs ministres de *Révérends*. Mais quelque soit l’usage des Anglais, à cet égard, nous ne pouvons donner au mot français *révérend*, une extension qu’il n’a pas, une acception qui lui est étrangère.

et que réprouve avec raison l'auteur du *Manuel**, c'est de dire : "Votre dame, la dame de N. . . Tel jour, la dame de N. . . Ecuyer, à mis au monde un fils. — Pour parler français, il faudrait dire : Madame N. . . , &c.

ETUDES CHRONOLOGIQUES.

OU DECOUVERTES, INVENTIONS ET EVENEMENTS REMARQUABLES DANS LES ARTS ET LES SCIENCES, AU XVE. SIECLE.

1402 Jean de BETHENCOURT, gentilhomme normand, aborde aux îles Canaries; il s'y établit en conquérant, avec l'autorisation du roi de Castille, qui lui accorde la seigneurie de cet archipel, avec le droit de battre monnaie. Les îles Canaries, découvertes en 1395, étaient connues des anciens sous le nom d'*Îles Fortunées*; les Arabes en faisaient un séjour de merveilles.

1411. Jean EYK trouve, dit-on, le secret de la peinture à l'huile, en observant que l'huile de lin ou de noix, mêlée avec les couleurs, formait un corps sec et solide. Cependant plusieurs écrivains prétendent que ce genre de peinture était depuis longtemps en usage à Constantinople. L'un des tableaux de Jean Eyk, exécuté d'après ce procédé, représentait l'agneau de l'Apocalypse. Il contenait 300 figures de 12 à 14 pouces de hauteur.

1419. Deux gentilshommes portugais, envoyés par le prince HENRI, abordent à l'île de Madère, à 150 lieues de la côte d'Afrique. Elle était couverte de bois; delà son nom de *Madeira* (en portugais, bois). Le feu y fut mis et dura sept ans. En 1445, on y apporta des ceps de vigne de Chypre. On fait remonter à cette époque le premier emploi des cartes plates dans la navigation.

1423. Date d'une des plus vieilles estampes sur bois représentant Saint-Christophe.

1430. Tables astronomiques d'ULUG-BEG. Ce prince, petit-

* DAME, dit-il, est un titre d'honneur qui s'étend aujourd'hui à toutes les femmes d'une condition un peu honnête. Mais c'est une erreur grossière de l'employer comme synonyme de *femme mariée*. Ainsi ne dites pas, *la DAME de Monsieur un tel*; ni, *voTRE DAME*; dites; la FEMME de Monsieur un tel; *voTRE FEMME*. Cette dernière locution, quoique correcte, doit être évitée néanmoins dans la bonne société: au lieu donc de dire: *VoTRE femme*, dites *Madame*, en y ajoutant le nom du mari. — Une dame ne dit, *mon mari*, que dans l'intimité; en toute autre circonstance elle le nomme par son nom, en l'appellant *Monsieur*. Mais il n'en est pas ainsi du mari; il serait ridicule qu'il dit en société, *mon épouse*, ou *Madame N.*: il doit dire tout simplement, *ma femme*.

Madame votre femme, *Madame votre épouse* sont des expressions de mauvais ton, moins ridicules néanmoins que *Monsieur mon père*, *Madame ma mère*.

Une dame ne doit pas dire; *Quand j'étais fille*, mais, *quand j'étais demoiselle.*"

fils de TAMERLAN, avait fait ériger, à Samarkande, un observatoire, qu'il dirigeait lui-même.

1433. Antonio de Messine propage en Italie l'art de peindre à l'huile.

1440. GUTTENBERG et MENTEL perfectionnent ensemble, à Strasbourg, le grossier procédé d'imprimerie par les caractères mobiles en bois, inventé, à ce que prétendent les Hollandais, par Laurent COSTER, de Harlem, en 1437. Il n'y a pas de solution définitive sur les questions suivantes : Quel a été l'inventeur de l'imprimerie ? Où et quand cet art a-t-il pris naissance ! Quel a été son premier produit ? D'après l'histoire de l'imprimerie de M. CAPELLE, on peut conclure que cet art a été perfectionné à Mayence par Guttomburg, associé à FUST, orfèvre ; et SCHOEFFER, genre de Fust, a inventé l'art de fondre les caractères.

1446. Les Portugais arrivent au Cap-Vert, ainsi nommé des arbres qui le couvrent, ou de l'espèce d'herbes marines qui, après un long calme, tapissent la mer.

1448. Naissance de Laurent de MEDICIS. On peut placer dans le milieu du XVe. siècle le premier développement de la puissance des Médicis et de leur influence sur les arts, qui se prolonge jusqu'au milieu du siècle suivant.

1452. MASO FINIGUERRA, orfèvre de Florence, invente l'art d'imprimer des estampes sur des planches de métal gravées en creux. Il fut sans doute guidé par l'exemple des graveurs sur bois, qui obtenaient des épreuves en papier sur des planches gravées en relief.

1453. Fin de l'Empire d'Orient, ou de Constantinople. Le résultat immédiat de cet événement fut la renaissance des lettres en Italie, où resfluèrent et furent accueillis par les Médicis les savans de l'empire grec.

1456. Apparition de la comète nommée plus tard comète de HALLEY.

1461. Les Portugais peuplent les îles Açores, découvertes déjà depuis plusieurs années. Ce nom provient du grand nombre d'oiseaux de proie, éperviers ou milans (*açor*), qu'on y aperçut lors de la découverte.

1464. Au mois de juin, Louis XI fonde l'établissement des postes.

1470. GERING, KRANTZ et FRIBURGET, ouvriers de Fust, forment leur premier établissement au collège de la Sorbonne. Vers le même temps l'imprimerie s'introduit dans les principales villes de l'Europe, telles que Rome, Venise, Naples, Florence, Lyon, Cologne, Louvain, Amsterdam, Londres, &c.

1480. Etablissement de manufactures de soieries à Tours.

1486. Deux vaisseaux et un aviso, sous la conduite de Barthélemy DIAZ, partent avec l'intention de doubler l'Afrique au sud, pour atteindre le royaume dont ils nomment le souverain *Prêtre-*

Jean. Ils atteignent en effet et dépassent la pointe méridionale de l'Afrique. A son retour, Diaz racontant à JEAN II. les tempêtes qui l'avaient assailli pour doubler ce cap, jusq' alors inconnu : "Ce sera, dit-il, le cap *des Tempêtes*.—" Non, que soit plutôt le cap de *Bonne-Espérance*," répliqua le roi.

1487.—Au siège de Sarzanella, les Génois essaient, mais sans succès, de charger avec la poudre les mines d'explosion. Ce moyen ne paraît avoir réussi qu'en 1501, contre les Français enfermés au château de l'Oeuf, à Naples.

1492. Découverte de l'Amérique. Dans la nuit du 11 au 12 octobre, Christophe COLOMB découvre l'île qu'il nomma San-Salvador. La même année, le 7 novembre, un aérolithe, du poids de 250 livres, tombe auprès de l'empereur MAXIMILIEN, à Ensisheim en Alsace : il le regarde comme un ordre du ciel, qui lui prescrit une croisade contre les Turcs.

1494. Lucas de BURGÓ, cordelier, publie à Venise, le premier livre qui ait été imprimé sur la science algébrique.

1497. On attribue au Vénitien CABOT, naviguant par ordre du gouvernement anglais, la découverte d'une partie du continent de l'Amérique septentrionale.

1498. Vasco de GAMA aborde à Calicut, aux Indes Orientales. C'est de Calicut qu'est expédié en Europe le premier vaisseau chargé des produits du pays.

1499. Ianez PINSON, Espagnol, et Alvarez CABRAL, Portugais, abordent séparément au Brésil.

M É L A N G E S .

DIFFERENCE DE L'EMULATION ET DE LA JALOUSIE.

L'EMULATION est bien différente de la jalousie, et les traits qui forment ces deux passions n'ont aucune analogie et aucune ressemblance. L'une est méprisable, l'autre mérite des éloges : l'une est une peine, l'autre est un noble sentiment ; l'une s'inquiète, se tourmente et s'afflige de la réputation d'autrui ; l'autre fait son étude, sa gloire et son honneur d'y pouvoir atteindre. L'émule n'est point un ennemi ; c'est un appréciateur éclairé du mérite d'autrui. Ayons toujours devant les yeux ces paroles du grand CORNELLE : "Les plus heureux succès d'autrui ne produisent en moi qu'une vertueuse émulation qui me fait redoubler mes efforts pour en obtenir de pareils." L'amour de la gloire, le sentiment, le soupçon même de nos propres forces pourra nous faire dire comme le CORREGE, à la vue d'un tableau de RAPHAEL : "Et moi aussi, je suis peintre." Imitons le généreux rival de PARRHASIUS, en présence de toute la Grèce. Parrhasius et ZEUXIS se disputent le prix de la peinture :

Parrhasius n'a point qu'un rideau ; Zeuxis présente un tableau de raisins si achevés que les oiseaux viennent les becqueter. Fier d'un suffrage si peu suspect, il crie à Parrhasius de tirer le rideau, pour qu'on voit son ouvrage . . . Bientôt il reconnaît son erreur ; mais il témoigne plus d'admiration que de honte ; il cède sans peine la palme à son concurrent, qu'il en juge le plus digne, puisque lui-même n'avait trompé que des oiseaux, au lieu que Parrhasius avait fait illusion à un maître de l'art.

Voulez-vous d'autres exemples d'une noble émulation ? CICÉRON et HORTENSIVS exerçaient la même profession ; personne ne pouvait leur disputer la palme de l'éloquence. Que serait-il arrivé, si ces deux grands orateurs n'eussent écouté que les conseils perfides d'une honteuse jalousie ? Ils auraient été ennemis. Le véritable mérite en agit différemment ; il connaît ses forces, mais il ne ferme point les yeux sur celles de son adversaire. Hortensius et Cicéron étaient faits pour s'estimer. Il s'établit entre eux comme une société de confiance, de lumières et de conseils. Ils ne cherchent qu'à se donner un secours mutuel, non seulement dans la carrière du barreau, mais encore dans la recherche des places les plus importantes de la république. Le sage ATTICUS, qui refusa constamment d'être élevé aux charges et aux dignités, pour se livrer uniquement à l'amour qu'il avait pour l'étude et pour la retraite, était un tiers dans une si belle amitié. " Il était disciple, dit CORNELIUS NEROS, de décider qui le chérissait le plus de Cicéron et d'Hortensius. Malgré leur rivalité dans la carrière de la gloire, Atticus sut les empêcher d'être jaloux l'un de l'autre, ce qui semblait bien difficile ; et il fut constamment le lien de l'amitié entre ces deux grands hommes

Nous n'ajouterons plus que l'exemple de VIRGILE et d'HORACE. Quelles âmes eurent jamais plus de candeur, pour me servir d'une expression de ce dernier poëte ! Virgile fit connaître Horace à MÉCÈNE, sans craindre de se donner un rival, sans redouter que son ami lui enlevât, ou du moins ne partageât avec lui l'estime et la faveur d'un ministre si puissant. Mais on ne vivait pas ainsi chez Mécène, dit Horace ; point de maison plus pure et plus éloignée de ces défauts ; le génie ni la fortune n'y faisaient ombrage à personne : chacun avait sa place et s'y trouvait bien.

PULCHERIE SERT D'INSTITUTRICE A SON FRERE L'EMPEREUR THEODOSE.

LA célèbre PULCHERIE, chargée de la tutelle de THEODOSE II son frère, s'appliqua à former le cœur et l'esprit de ce jeune prince. Elle commença par éloigner d'auprès de lui l'eunuque ANTHIOCUS, qui, ayant été jusqu'alors son précepteur, s'occupait plus des intrigues de cour et de ses propres intérêts que de l'instruction de

son souverain. Ensuite, n'osant confier à personne un emploi aussi important, elle s'en chargea elle-même. Elle jeta d'abord dans le cœur de Théodose les fondemens d'une piété solide, en le faisant instruire de la doctrine la plus pure : il apprit à respecter les ministres des autels et à honorer la vertu partout où elle se rencontrait. Comme les pratiques de la religion sont incompatibles avec les vices du cœur, elle s'étudiait à lui inspirer l'amour de la justice, la clémence et l'éloignement des plaisirs. Pour la culture de son esprit, elle se fit seconder par des maîtres vertueux, les plus instruits en chaque genre ; et, ce qui n'est guère moins utile que d'habiles maîtres, elle lui procura des compagnons d'étude capables d'exciter son émulation : c'étaient PAULIN et PLACIDE, qui parvinrent ensuite aux premières dignités. Elle n'oublia pas le soin de son extérieur. En même temps qu'elle l'appliquait à tous les exercices convenables à son âge, elle formait elle-même ses discours, sa démarche, sa contenance ; elle lui enseignait l'art d'ajouter du prix aux bienfaits, et d'ôter aux refus ce qu'ils ont d'amer et de repoussant.—MAD. DE RENNEVILLE.

LES ECOLES DE CHARLEMAGNE.

ON a répété trop souvent que CHARLEMAGNE était resté étranger aux sciences qu'il avait protégées ; qu'il était dépourvu de toute instruction, et n'avait pas même su lire. L'historien EGINHARD, qui fut son secrétaire, assure qu'il avait, au contraire, étudié sous PIERRE de Pise, et sous ALCUIN le Saxon, sous la direction duquel il donna beaucoup de temps et de travail à la rhétorique, à la dialectique, et surtout à l'astronomie. Il étudiait le calcul et observait le cours des astres avec une sérieuse et ardente curiosité. Une de ses occupations favorites était de corriger les manuscrits : la veille de sa mort, il avait encore retouché soigneusement, avec des savans grecs et syriens, les évangiles de saint Marc, de saint Luc et de saint Matthieu.

Charlemagne visitait souvent les écoles qu'il avait fondées ; il interrogeait lui-même les élèves, et lisait soigneusement leurs compositions. Voici ce qu'en rapporte le moine de Saint-Gall, annaliste latin du IXe. siècle. "Lorsqu'après une longue absence, le roi victorieux revint en Gaule, il se fit amener les enfans qu'il avait confiés au docte CLEMENT, et voulut examiner lui-même leurs lettres et leurs vers. Ceux de moyenne et basse condition présentèrent des œuvres au-dessus de toute espérance ; les nobles, d'insipides sottises. Alors le sage roi, imitant la justice du juge éternel, fit passer à sa droite ceux qui avaient bien fait, et leur parla en ces termes : Mille grâces, mes fils, de ce que vous vous êtes appliqués de tout votre pouvoir à travailler selon mes ordres et pour votre bien. Maintenant efforcez-vous d'atteindre à la perfection, et je vous donnerai de magnifiques évêchés et des abayes, et toujours vous serez

honorables à mes yeux." Ensuite il tourna vers ceux de gauche un front irrité qui troubla leurs consciences ; il leur lança avec ironie cette terrible apostrophe : " Vous autres, nobles, vous, fils des grands, délicats et jolis mignons, fiers de votre naissance et de vos richesses, vous avez négligé mes ordres, et votre gloire et l'étude des lettres ; vous vous êtes livrés à la mollesse, au jeu et à la paresse, ou à de frivoles exercices." Après ce préambule, levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il fulmina son serment ordinaire : " Par le roi des cieux, je ne me soucie guère de votre noblesse et de votre beauté, quelque admiration que les autres aient pour vous ; et tenez-*ceci* pour dit, que si vous ne réparez par un zèle vigilant votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de moi."

SUPPLICE D'UN PROCUREUR.

" LE bon duc de Milan GALEASE ayant ouy estimer un praticien en cautelle et finesse voulut expérimenter l'astuce de l'homme. Il se fit adjourner par un boulanger à qui il devoit cent livres, et s'estant adressé à ce praticien, lui demanda conseil pour délayer le paiement. Le praticien luy promit de trouver moyen que le boulanger ne toucheroit deniers d'un an, voire de deux. " O grande injustice, dit le duc, et homme plein d'iniquité ! Sçais-tu pas qué je t'ay dit que je luy doy cent livres ? veux-tu faire contre ma conscience et la tienne, et frustrer le povre homme de son deu ? faut-il plaider contre cette depte ? Prenez ce méchant, dit-il, à ses gens, et soit pendu." La sentence donnée avec l'advis du sénat fut exécutée.

" Les lois d'elles sont équitables, dit le vieil auteur qui raconte cet acte de justice un peu sévère du bon duc de Milan ; mais les ministres d'icelles gastent tout ; d'un procès en font trois pour avoir plus d'argent, rendent les procès immortels et les plaideurs à l'hospital."

EDUCATION SERVILE. NOBLE INDIGNATION.

GASTON, duc d'Orléans, second fils de HENRI IV, avoit pour l'étude une aversion insurmontable ; et si on lui eût parlé d'un malheureux, sa première question auroit été : Apprend-il le latin ? Mais il aimait la guerre ; son précepteur imagina de tirer parti de ce penchant. D'après son plan, la particule *on* devint un régiment, le *que* retranché une citadelle, le *nom* une brigade, le *verbe* une division. Il y a eut le régiment des *adverbes*, le pays des *conjunctions*, la légion des *genres*, la province des *participes*. Chaque thème étoit un nouveau champ de bataille pour Gaston ; c'étoit *Arbelle*, *Pharsale*, *Tolbiac*, *Moncontour*, *Coutras* ; et le même thème ne se faisait qu'en lui persuadant à lui-même qu'il étoit tour à tour ALEXANDRE, CESAR, CLOVIS, HENRI III, HENRI

IV. La vue de tout ce galamitias louangeur déplut au duc d'EPERNON. "Quelle plaisante leçon on vous donne là, s'écria-t-il ? par St. Denis l'Aréopagiste ; ce n'est pas ainsi qu'on a élevé Henri III, mon bon maître, ni votre brave père, ni moi-même. Aussi demandez à ces messieurs qui vous enseignent, comme le dernier des Valois haranguait, comme le premier des Bourbons écrivait, avec quel ascendant je savais relancer mes envieux ! Cela n'est pas étonnant, puisque étant tous trois jeunes garçons, le premier lisait la Bible, le second les Commentaires de César, et moi les décadés de Titus Livius. Rois et gentilshommes, nous sommes de la même pâte que les autres ; nous n'avons pas la science infuse comme Adam. Pour n'être pas sots, il faut que nous ayons de la peine, ainsi que les fils des bourgeois qu'on envoie aux études. Je me ravanture que le bonhomme AMYOT disait que l'empereur THEODOSE voulait que le précepteur de ses enfans fût assis devant eux, et vous, monseigneur, vous voilà dans un bon fauteuil à bras, devant ces messieurs, qui vous craignent, et qui, pour bien faire, devraient vous inspirer du respect. Vraiment ! c'est le monde renversé, et la reine est mal avisée. . . . Messieurs les instituteurs, certes, je vous en veux plus qu'à cet enfant : dites-moi, je vous prie, qu'avons-nous besoin de vos leçons ? ne voyez-vous pas qu'en familiarisant ce fils avec les illustres, c'est lui faire croire qu'il les imitera sans peine : Oh ! que la chose n'est pas si aisée. Pourquoi son père est-il devenu si grand ? c'est qu'il fut élevé fort durement, et qu'on le forçait de monter pieds nus, comme un daim, les rochers des Pyrénées. Mes amis, donnez bien du mal à monseigneur ; c'est le seul moyen d'en faire quelque chose : Laissez-moi donc ce vilain rudiment, et prenez celui que nous étudions à notre jeune âge."

L'ABBE' DE MOLIERE VOLE'.

L'ABBE' de MOLIERE était un homme simple et pauvre, étranger à tout, hors à ses travaux sur le système de DESCARTES : il n'avait point de valet, et travaillait dans son lit, faute de bois, sa culotte sur sa tête par-dessus son bonnet, les deux côtés pendant à droite et à gauche. Un matin, il entend frapper à sa porte : Qui va là ? Ouvrez. . . . Il tire un cordon, et la porte s'ouvre. L'abbé de Molière, ne regardant point : Qui êtes-vous ?—Donnez-moi de l'argent.—De l'argent ?—Oui, de l'argent.—Ah ! j'entends, vous êtes un voleur.—Voleur ou non, il me faut de l'argent.—Vraiment oui, il vous en faut : eh bien ! cherchez là-dedans. . . . Il tend le cou, et présente un côté de la culotte ; le voleur fouille. Eh bien ! il n'y a point d'argent.—Vraiment non, mais il y a ma clef.—Eh bien ! cette clef. . . . Cette clef, prenez-là.—Je la tiens.—Allez-vous-en à ce secrétaire, ouvrez. Le voleur met la clef à un autre tiroir.—Laissez donc, ne dérangez pas ; ce sont

mes papiers. Ventrebleu ! finirez-vous ! ce sont mes papiers ; à l'autre tiroir, vous trouverez de l'argent.—Le voilà.—Eh bien ! prenez. Fermez donc le tiroir. . . . Le voleur s'enfuit.—Monsieur le voleur, fermez donc la porte. Morbleu ! il laisse la porte ouverte ! . . . quel chien de voleur ? il faut que je me lève par le froid qu'il fait ! maudit voleur ! L'abbé saute en pied, va fermer la porte, et revient se remettre à son travail.

L'AVEUGLE PINOLET.

Vers 1775, il y avait à Paris un aveugle-né, du nom de PINET, ou PINOLET : il vivait dans un tonneau, à la porte des Tuileries, qu'on appelait la porte des Feuillans, parce qu'elle conduisait au couvent de ces religieux. Il passait son temps à faire des colifichets et à converser avec les passans. Il était au fait de l'histoire de Paris plus que les gens les plus curieux. Beaucoup d'hommes de lettres et d'artistes aimaient à s'arrêter pour causer avec lui. L'auteur de la *Métromanie*, qui aimait sa conversation, lui composa les vers suivans, et les attacha à son tonneau :

Chrétiens, au nom du Tout-Puissant,
Faites-moi l'aumône en passant :
L'aveugle qui vous la demande
Ignorera qui la fera ;
Mais Dieu, qui voit tout, le verra :
Je le prirai qu'il vous la rende.

AUTOMATES CURIEUX.

En 1817, on montrait à Londres un colibri en or émaillé, placé dans le médaillon d'une tabatière. En touchant un ressort, on le faisait sortir : aussitôt il ouvrait son bec, agitait ses ailes brillantes et gazouillait un air mélodieux. Quelques années auparavant, on montrait dans la même ville, une araignée noire, de grosseur ordinaire, qui courrait sur une table, en différentes directions, et agitait ses pattes, quand on la prenait. Elle exécutait ces mouvemens et plusieurs autres tout aussi naturels, au moyen de cent quinze roues dont quelques unes n'étaient distinctes qu'au microscope. Un cygne, que l'on voyait en même temps que l'araignée, nageait dans un bassin au milieu de poissons dorés, étendait ses ailes, épluchait son plumage, finissait par saisir un des poissons et l'avalait.

UN NAVIRE ATTAQUÉ PAR UNE BALEINE.

En 1820, le 13 novembre, un navire américain, l'*Essex*, se trouvant dans la mer du Sud, par le 47^e deg. de latitude, aperçut un groupe de baleines vers lesquelles il se dirigea : arrivé au milieu des cétacés, il mit les canots à la mer. Chacun de s'embarquer et de sauter à son poste : les rameurs se courbent sous leurs avirons,

et les harponneurs se préparent à profiter de l'aubaine que le ciel leur envoie. La petite flottille avançait rapidement, et le navire la suivait de près. Tout-à-coup on vit la plus grosse balcine se détacher du groupe avec lequel elle semblait réunie comme en famille, et dédaignant les faibles embarcations, s'élançant droit sur le navire, qu'elle prit sans doute, et non sans raison, pour le chef de cette armée d'ennemis. Du premier choc, elle fracassa une partie de la fausse quille, et elle s'efforça ensuite de saisir entre ses mâchoires quelques parties des œuvres vives; ne pouvant réussir, elle s'éloigna de deux cents toises, et revint frapper de toute sa force la proue du bâtiment. Le navire, qui filait alors cinq nœuds (environ huit pieds par seconde), recula à l'instant avec une vitesse de quatre nœuds (environ six pieds quatre pouces par seconde). Il en résulta une vague très haute; la mer entra dans le bâtiment par les fenêtres de l'arrière, en remplit la coque, et le fit coucher sur le côté. Vainement les canots arrivèrent; il n'était plus temps de sauver l'*Essex*. Tout ce qu'on put faire en enfonçant le pont, fut d'extraire une petite quantité de pain et d'eau que l'on déposa dans les canots.

Après trois jours d'attente, aucun navire ne paraissant dans ces parages, les canots se décidèrent à faire voile vers des mers plus fréquentées; contrariés par les vents, ils ne purent aborder, le 20 décembre, qu'à l'île Ducie. (latit. 25 deg. S., longit. 127 O.); mais ne trouvant sur ce rocher volcanique qu'un peu de bois et de broussailles, et pas de nourriture, les canots la quittèrent huit jours après, y laissant trois matelots qui refusèrent de s'embarquer.

Le 13 janvier suivant, un baleinier rencontra un des canots, et en recueillit les marins; le second canot ne fut rencontré en mer, par un autre baleinier américain, que quatre-vingt-dix jours après avoir quitté l'île Ducie. Il ne restait de tous les hommes qui le montaient que le capitaine et un mousse. Il est douloureux de dire qu'ils avaient servi successivement à prolonger la vie de leurs compagnons! Pour la dernière fois on avait tiré au sort dans la journée, et le mousse avait eu le mauvais lot: la rencontre du navire américain lui sauvait la vie. Quant aux trois matelots restés dans l'île Ducie, ils furent ramenés par le capitaine REINE de la Nouvelle-Galles du Sud, qui, en quittant Valparaiso, se porta à leur secours. Au coup de canon qu'il tira, dès son arrivée auprès de l'île, il vit sortir d'une caverne trois hommes réduits à un indéfinissable degré de maigreur: malheureux, qui s'étaient nourris seulement de graines et de racines depuis plusieurs mois.

NOS ECOLES.

LES exercices littéraires du pensionnat des Ursulines des Trois-Rivières n'avaient pas encore eu lieu, lors de la publication de notre dernier numéro. Il paraît par le programme des études et la dis-

tribution des prix, que cette institution ne le cède en rien à celles des Ursulines de Québec et des Sœurs de la Congrégation de Montréal. Nous n'y voyons pas moins de 35 à 36 jeunes demoiselles couronnées, et les unes jusqu'à six, huit, dix et même douze fois. Il ne manque au district des Trois-Rivières qu'un second collège à la Rivière-du-Loup, pour n'être point en arrière de celui de Montréal, proportionnellement à sa population.

A la tête des institutions, ou maisons d'éducation qui n'ont pas le nom de collèges, doit être placée la grande école des Frères de la Doctrine Chrétienne, qui par le nombre des élèves, les études qu'on y fait faire, et le mode d'enseignement qu'on y suit, n'a jamais eu sa pareille en Canada. Ensuite viennent, pour Montréal, les florissantes écoles de l'Evêché, et pour Québec, la grande école des Glacis ou du faubourg St. Louis, et celle que tient M. DION, au faubourg St. Roch.

Dans notre enfance, nous ne connaissions à Montréal qu'une école anglaise, celle de M. FISHER; peut-être y en avait-il une ou deux autres. Maintenant le nombre des écoles anglaises pour l'un et pour l'autre sexe est très considérable, nous dirions presque, prodigieux. Celles que nous appellerions écoles secondaires ou grandes écoles, portent en anglais le nom d'*Academies*. Ce mot ne doit pas être traduit littéralement.

Les gazettes ont parlé des exercices littéraires, ou examens publics, de quelques unes de nos meilleures écoles de la campagne, entr'autres de celle de Terrebonne, tenue par M. F. X. VALADE; dont les connaissances et l'aptitude pour l'enseignement sont appréciées depuis longues années; de celle de St. Antoine, tenue par M. KEMNEUR, dont on loue aussi les talents et la manière d'enseigner; de celle de l'Isle Perrot, dirigée par M. Isaac GIROUX, frère du curé de la paroisse. L'école de Varènes, depuis longtemps en bonne renommée, continue à être tenue sur un pied respectable par M. Joseph MARCEAU. Depuis longues années, l'école tenue par M. Benjamin JOASSIM, au village des Cèdres, se fait remarquer par le nombre des écoliers et par l'excellente méthode du maître. Celle que dirige M. J. E. PICIETTE, à Lavaltrie, est nombreuse pour la paroisse. Nous en pouvons dire autant de l'école de Lanoraie, tenue par M. John M'KERKER. La petite ville de Sorel, ou William-Henry, possède maintenant deux habiles instituteurs, M. Narcisse CAISSY et M. Ed. CARTER ALLEN. Nous ignorons ce qu'il y a à dire de Berthier, mais l'école de l'Île du Pads est dirigée par M. A. DEFOY, notaire et greffier de la paroisse. L'école florissante du village de St. Martin est aussi dirigée par un notaire, M. Paul FILIATRAULT, que le zèle pour l'instruction de la jeunesse a fait instituteur. Depuis déjà un bon nombre d'années, M. Michel CARON dirige l'école de St. Vincent de Paule à la grande satisfaction des habitans de la paroisse. Nous

en devons dire autant de la respectable institutrice du même lieu, Mademoiselle M. C. CONSTANTIN. Le grand village, (nous dirions presque la petite ville) de Laprairie, qui a souvent été en arrière de plusieurs autres, sous le rapport de l'enseignement, va être en avant de tous, s'il est vrai que les habitans, appréciant l'avantage qui leur reviendrait de l'établissement d'un collège dirigé par les pères jésuites, qui sont maintenant administrateurs de la paroisse, aient résolu généreusement de faire les démarches nécessaires pour parvenir à cette fin.

Beaucoup d'autres écoles sans doute, et beaucoup d'autres instituteurs et institutrices mériteraient une mention honorable; mais nous n'avons pas les renseignemens nécessaires pour en parler avec connaissance de cause.

AGRICULTURE.

Usage du rouleau.—Je ne crois pas que M. EVANS parle du rouleau dans son traité d'agriculture; au moins il n'en dit rien à l'article des instrumens aratoires, sur lequel je viens de jeter les yeux; je viens aussi de parcourir la liste de M. PERRAULTY relative, et je ne vois pas le rouleau mentionné. Il mérite cependant, à mon avis, une place honorable parmi les instrumens d'agriculture, du moins pour la plupart des terres. Mon fermier, qui n'a roulé le grain en terre à la charrue que pour me plaire et malgré lui et malgré bien d'autres, trouve qu'il y a beaucoup gagné. Sans m'en parler, il négligea de passer le rouleau sur une partie du terrain ensemencé, et cela afin de pouvoir comparer ensemble le grain roulé et le non roulé; ce dernier n'était pas du tout comparable au premier, qui était plus haut que l'autre d'à peu près huit poices, avec des épis plus longs, et la tige moins rouillée. La rouille ne s'est presque pas attachée au blé roulé, tandis qu'elle a bien maltraité celui qui n'avait pas été roulé. Ainsi voilà des avantages bien prononcés, 1o. Tige plus longue et plus vigoureuse, 2o. Epis plus longs et plus fournis, 3o. presque pas touché de la rouille, et 4o. au moins deux minots pour un, à l'œil et au jugement de ceux qui l'ont vu. Je n'ai pas besoin de dire qu'il était semé dans la même pièce de terre. Je dois mentionner ici que pas un grain ainsi mis en terre, c'est-à-dire, sous la raie, n'a manqué, et le blé roulé était très fort; ce qui a beaucoup épargné sur la semence, qui n'a été que de trois quarts de minot par arpent.

D'après cette expérience, à laquelle je suis bien porté d'attribuer les résultats avantageux énumérés plus haut, j'oserais recommander l'usage du rouleau.

Plusieurs de nos habitans ont fait passer quelquefois ici et ailleurs des traînes (traîneaux) chargées de cailloux sur leurs grains et s'en sont très bien trouvés. La plupart connaissent ceci; pourquoi négligent-ils de se procurer un rouleau qui ne coûte presque rien, et qui les récompenserait grandement?

Mon blé n'a été roulé qu'une seule fois, aussitôt après avoir été jetté en terre, avant d'être levé : je pense que ce n'est pas assez. La pesanteur de mon rouleau est d'à peu près 70 livres.

Il se présenterait ici plusieurs questions intéressantes pour le cultivateur. Je n'en mentionnerai qu'une : pourquoi ce grain n'était-il pas aussi rouillé que l'autre ? Sans entrer bien avant dans les secrets de la providence, je répondrai que ce blé roulé devait prendre une racine plus vigoureuse, laissant moins d'entrée à l'air ou au soleil, et par conséquent résister davantage à la maladie qui a dû faire une impression plus profonde sur un sujet moins fort.—

UN VILLAGEOIS, (*Correspondant du Canadien*).

FAIT CURIEUX.

Longévité d'une poule.—On lit dans le *Globe* anglais : " M. STEWART, fermier à Tullybumb, possédait une poule qui mourut la semaine dernière, à l'âge de 35 ans. Il l'avait reçue d'une personne de Perth à qui une dame en avait fait présent, après l'avoir gardée pendant 20 ans. D'après le terme moyen de la ponte de ce volatile, elle a dû donner 8,910 œufs ou 742 douzaines, ce qui, à 6 deniers la douzaine, présente un revenu de 18 liv. 11s. st., ou plus de 450 francs. Elle avait été donnée à son dernier possesseur à condition qu'elle ne serait pas tuée.

CONSTRUCTION NAVALE.

La barque *Saguenay*, jaugeant 750 tonneaux, qui vient d'être construite au chantier de M. LEE, sur la rivière St. Charles, a été mise à l'eau hier matin.

A été mise à l'eau, à peu près à la même heure, une machine à drager, du chantier de M. NESBITT à St. Roch. Cette machine, construite pour le bureau des travaux publics, doit servir sur le Lac St. Pierre. Une autre pareille sera mise à l'eau, vendredi ou samedi prochain, du chantier de M. Nesbitt.—*Gazette de Québec.*

NOS ARTISTES ET ARTISANS.

CINQUIEME ARTICLE.

MM. FRANÇOIS BERARD, LÉON SAINT-GERMAIN, Fabien PAINCHAUD, *Carossiers, &c.*

CAROSSE. Cette voiture si commode a été inventée en France ; on la nomma *Coche* dans l'origine, et il n'y en avait que deux sous FRANÇOIS 1^{er} ; un pour l'usage de la reine, et l'autre pour celui de DIANE, fille naturelle de Henri II. Peu à peu le nombre s'en augmenta, et au commencement du XVII^e siècle, tous les gens riches avaient des carosses.—*Petit Dictionnaire des Inventions.*

Nous nous rappelons le carosse de Madame CAMPBELL, qui était le seul que nous vissions à Montréal, il y a un peu plus de quarante ans ; mais nous ne saurions dire si ce carosse était, ou

nôn, de manufacture canadienne. On ne connaissait guère ici, à cette époque, que les voitures que nous nommons improprement *Calèches* et *Carrioles*; et pour parler de ce que nous avons alors vu et connu, M. Léonard FRESNE et M. Benjamin RITCHOTTE, tous deux du faubourg St. Antoine, se distinguaient d'une manière particulière dans la facture de ces sortes de voitures, le premier pour l'ouvrage en bois, le second pour l'ouvrage en fer.

Depuis le temps dont nous parlons, le nombre des carosses, ou voitures à quatre roues leur ressemblant, est devenu très considérable à Montréal particulièrement, et celui des ouvriers qui les fabriquent a dû augmenter dans la même proportion. Nous avons ici plusieurs habiles carossiers anglais : parmi les Canadiens, nous pouvons nommer, comme ne leur en cédant point en habileté, M. François BERARD (rue Ste. Marie), M. Léon SAINT-GERMAIN (rue Ste. Joseph), et M. Fabien PAINCHAUD (rue St. Antoine). Nous avons vu des voitures faites par eux qui ne laissent rien à désirer du côté de la solidité, de la légèreté et de l'élégance. Quoiqu'il faille les appeler Carossiers, puisque c'est le terme propre,* ces habiles artisans ne se bornent pas à la facture des carosses proprement dits; ils font encore, et à des prix raisonnables, croyons-nous, toutes les sortes de voitures d'été et d'hiver qu'on leur commande, Carosses, Calèches, Cabriolets, Phaétons, Omnibus, Berlins, Carrioles, *Dennets*, *Cabs*, &c. L'encouragement qu'ils obtiennent est proportionné, nous assure-t-on, à leur bonne renommée et à la satisfaction qu'ils donnent au public.

A propos de voitures, nous avons oublié de parler, dans notre précédent article, d'un petit Carosse fait par M. Félix GOSSÉLIN pour William BINGHAM, Ecuyer. Le bois et le fer ou l'acier, qui y étaient entrés, avaient été également travaillés par M. Gosselin, et des personnes qui l'ont vu, nous en ont parlé comme d'un petit chef-d'œuvre, digne de figurer comme échantillon du savoir-faire de cet habile et ingénieux ouvrier, à côté des petits ouvrages de sa façon que nous avons mentionnés.

P O É S I E .

TOUT PASSE, (*Romance*).

Comme une erreur mensongère,
Où la nuit plonge nos sens,
Comme une vapeur légère,
Comme une ombre passagère,
J'ai vu s'enfuir mes beaux ans.

* *Voiturier* n'est pas synonyme de *Carossier*, et ne rend pas le mot anglais *Carriage-maker*. Le *voiturier* n'est pas celui qui fait, mais celui qui conduit des voitures.

Comme une barque rapide,
Comme un torrent dans son cours ;
Comme un prompt coursier d'Elide,
Comme le trait d'un Numide,
J'ai vu s'enfuir les amours.

Comme un éclair, un prestige,
Comme un phosphore trompeur,
Comme un ingrat qu'on oblige,
Comme un amour qu'on néglige,
J'ai vu s'enfuir le bonheur.

L'ENFANCE, (*Romance*).

Qui nous rendra ces premiers jeux,
Et cette naïve espérance,
Ces nuits calmes, ces jours heureux,
Trésors d'une jeune innocence !

Qui nous rendra cette amitié
Que le soupçon jamais n'altère,
Qui dans tous nos vœux de moitié
N'en forme point qu'il faille taire !

Qui nous rendra ce sentiment
Né d'une douce sympathie,
Que le cœur forme en un moment,
Dont le charme à jamais nous lie ;
Et cette douce intimité,
Ce babil qui suit le mensonge,
Et ces jours de sécurité
Où le chagrin paraît un songe !

Qui nous rendra cet avenir,
De tous nos vœux miroir fidèle,
Ce présent dont on sait jour,
Ces tendres soins que tout rappelle !
Qui nous rendra ce doux souris,
Cette inépuisable indulgence,
Q'une mère, un père chéris
Gardent aux jeux de notre enfance ?

Reviens pour calmer notre ennui,
Doux souvenir du premier âge,
Et des plaisirs qui nous ont fui
Garde-nous la riante image :

Le temps qui nous mène au tombeau
 Nous l'offre toujours plus chérie ;
 Ainsi l'aurore du berceau
 Charme encor le soir de la vie.

ANECDOTES, BONS-MOTS, PLAISANTERIES, &c.

M. de CHAULNES avait fait peindre sa femme en Hébé ; il ne savait comment se faire peindre pour faire pendant : Mademoiselle QUINAULT, à qui il disait son embarras, lui dit : "Faites-vous peindre en hébété."

FONTENELLE, âgé de quatre-vingts ans, s'empressa de relever l'évantai d'une femme jeune et belle, mais mal élevée, qui reçut sa politesse dédaigneusement. "Ah ! madame, lui dit-il, vous prodiguez bien vos rigueurs."

Le duc d'ORLÈANS, régent, voulait aller au bal et n'y être pas reconnu : "J'en sais un moyen," dit l'abbé DUBOIS ; et dans le bal, il lui donna des coups de pieds au derrière. Le régent, qui les trouva trop forts, lui dit : "L'abbé, tu me déguises trop."

Il s'agissait de corriger LOUIS XV, jeune encore, de l'habitude de déchirer les dentelles de ses courtisans : M. de MAUREPAS s'en chargea. Il parut devant le roi avec les plus belles dentelles du monde. Le prince s'approche et lui en déchire une. M. de Maurepas déchire celle de l'autre main et dit froidement : "Cela ne m'a fait nul plaisir." Le roi, surpris, devint rouge et depuis lors ne déchira plus de dentelles.

L'abbé FRAGUIER perdit un procès qui avait duré vingt ans : quelqu'un lui parlant de toutes les peines que lui avait causées ce procès qu'il avait fini par perdre, "Oh ! dit-il, je l'ai gagné tous les soirs pendant vingt ans."

LOUIS XV se fit peindre par LATOUR. Le peintre, tout en travaillant, causait avec le roi, qui paraissait le trouver bon. Latour, encouragé et naturellement indiscret, poussa la témérité jusqu'à lui dire : "Au fait, sire, vous n'avez point de marine." Le roi répondit sèchement : "Que dites-vous là ? et VERNER donc ?"

Quelqu'un disait que la goutte est la seule maladie qui donne de la considération dans le monde. "Je le crois bien, répondit M. . . , c'est la croix de Saint-Louis de la galanterie."

COLLE' avait placé une somme d'argent considérable, à fond perdu et à dix pour cent, chez un financier qui, à la seconde année, ne lui avait pas encore donné un sou. "Monsieur, lui dit Collé, dans une visite qu'il lui fit, quand je place mon argent en viager, c'est pour être payé de mon vivant."

BEAUMARCHAIS, qui s'était laissé maltraiter par le duc de Chaulnes, sans se battre avec lui, ayant reçu un défi de M. DE LA BLACHE, répondit : "J'ai refusé mieux."

Comme on disputait chez madame de LUXEMBOURG sur ce vers de l'abbé DELILLE :

“ Et ces deux grands débris se consolaient entre eux, on annonça le bailli de Breteuil et madame de la R. . . . “ Le vers est bon,” dit la maréchalle.

LEMIERE disait qu'entre sa *Veuve de Malabar*, jouée en 1770, et sa *Veuve de Malabar*, jouée en 1781, il y avait la différence d'une falourde à une voie de bois.

CHAMPFORT, voulant donner une idée de la dureté de quelques uns des vers du même Lemièrre, lui fit cette épitaphe :

Passant, sous ce froid marbre, auprès de ce dur roc,
Dort l'âpre et rude auteur qui, passant la noire onde,
Était fier d'avoir su tirer de son estoc
Son vers, le vers du siècle, et qu'on claque à la ronde :
“ Le trident de Neptune est le sceptre du monde.”

Tandis que MALLET-DU-PAN, dans la partie politique du *Mer-cure*, soutenait les anciens abus, Champfort les frappait de ridicule, dans la partie littéraire du même journal : aussi disait-il : “ L'aristocratie, en recevant pour son argent, les genuflexions de Mallet-du Pan, reçoit aussi mes soufflets.” Il ne devint pas moins redoutable, un peu plus tard, aux anarchistes, par une foule de bons-mots, qui volaient de bouche en bouche. “ La fraternité de ces gens-là, disait-il, est celle de CAIN et d'ABEL, ou celle d'ETEOCLE et de POLYNICE, comme variante de la première.”

M. de VERGENNES n'aimait point les gens de lettres, et on remarqua qu'aucun écrivain distingué n'avait fait des vers sur la paix de 1783 ; sur quoi quelqu'un disait : “ Il y a en deux raisons : il ne donne rien aux poètes, et il ne prête pas à la poésie.”

Un Anglais voyageant en France, il y a quelques années, parle d'un tableau représentant le paradis : on y voyait des anges agenouillés sur des coussins sur lesquels étaient brodées les armes de France.

Un journal de St. Louis disait, il n'y a pas longtemps, que le charbon anthracite, trouvé dernièrement dans l'état du Missouri, est, quant au toucher, à l'odeur et à la couleur, le même que le charbon de terre : “ La seule différence, ajoutait-il, est que le charbon brûle, et que l'anthracite ne brûle pas.”

L'Éditeur de la Gazette de l'Ouest (*Western Gazette*) annonçant dernièrement qu'il prendrait du bois de chauffage en échange pour des gazettes, ajouta :

N. B. *Don't bring logs that the Devil can't split.*

Quelque temps après, le même Editeur, voyant que le bois ne venait pas, écrivit : “ *You may send on your logs ; if the Devil can't split them, I'll try them myself.*”

A une partie de thé, où se trouvait quelques bacheliers de Cambridge, la dame qui en faisait les honneurs dit : " Je me flatté que le thé est bon :—très-bon, s'écria-t-on généralement, jusqu'à ce que ce fut le tour d'un des bacheliers, qui, voulant joindre la vérité à la politesse, dit : " *Le thé est excellent, mais l'eau sent la fumée.*"

Le *laird* de M^N. — Écrivant une lettre à sa Dulcinée, dans un café d'Edimbourg, un ami lui fit observer qu'il n'y avait ni grammaire ni orthographe. " Et comment écrire l'orthographe avec une plume comme celle-ci ?" répondit le montagnard.

REGISTRE PROVINCIAL.

Nés ; à Montréal, le 18 août, à M. J. E. GUILBAULT, Botaniste, un fils ;

Au même lieu, le 30, à M. Yves FESSIER, Peintre, &c. un fils ;

A Berthier, le 14 du courant, à L. TURCOTTE, Ecr. D. M., une fille ;

A St. Pie, le 21, à Charles DROLET, Ecuier, un fils.

Mariés : A Montréal, le 6, M. Hew RAMSAY, à Dlle Agnes ARMOUR ;

Au même lieu, le 9, Henry DRISCOLL, Ecr. Avocat, C. de la R., à Dlle Elisabeth CAVANAH ;

Au même lieu, le 15, R. F. G. CREIG, Ecuier, à Dlle M. J. HERVIEUX, fille de feu Pierre HERVIEUX, Ecuier ;

A Varènes, le 23, Aimé MASSUE, Ecuier, à Dame Veuve J. L. DE MARTIGNY.

Décédés : A St. Vincent de Paule, le 18 août dernier, Joseph PÉPIN, Ecuier, âgé de 71 ans et 9 mois ;

A Ste. Geneviève, le 24, âgé de 8 mois, Damase, enfant d'A. JOBIN, Ecuier ;

A Chambly, le 25, âgé de 5 mois, Emery-Joseph-Eustache, enfant de J. E. ALLARD, Ecuier ;

A Sorel, le 29, Dame Veuve AIRD, âgée de 92 ans ;

A Montréal, le 3 du courant, Emma-Adélaïde, enfant d'Abner BACC, Ecuier, âgée de 3 mois ;

Au même lieu, le 5, âgée 5 ans, Alexandre-Vincent-Hardoin, enfant de M. H. LIONAIS ;

Au même lieu, le 7, G. J. HOLT, Ecuier, âgé de 46 ans ;

A Québec, le 15, à l'âge de 6 ans et 9 mois, Flavien Turgeon, enfant de Joseph PARANT, Ecuier, Médecin ;

Au Saull-au-Récollet, le 16, M. H. P. VINET-SOULIGNY, âgé de 79 ans ;

A St. Eustache, le 17, Dlle Louise DORION.

A Berthier, le 18, âgé de 5 mois, Marie James Arthur, enfant de N. DOUCET, Ecuier ;

At Ste. Anne du Bout de l'Isle, le 19, Dame Marie-Louise CHAUMONT, épouse de J. B. J. de MONTIGNY, Ecuier ;

A Verchères, le 21, à l'âge de 32 ans, Dame Josephite-Caroline POULIN, épouse de Pierre MÉNARD, Ecuier ;

A Montréal, le 24, David CUTSOLME, Ecr., âgé de 46 ans.

Commissionnés : Louis Hypolite LAFONTAINE, Ecuier, Procureur-Général pour le ci-devant Bas-Canada, et membre du Conseil Exécutif ;

Thomas C. AYLWIN, Ecuier, Solliciteur-Général pour le ci-devant Bas-Canada, et membre du Conseil Exécutif ;

Edouard DESBARATS, Ecuier, Syndic pour l'ouverture et l'entretien des Chemins dans les environs de Québec ;

John ROSE, Ecuier, Avocat et Procureur ;

Arthur FISHER, M. D., William LIDDELL, William E. SCOTT, et J. Gaspard BINAUD, Ecuiers, Médecins, Chirurgiens et Accoucheurs ;

M. Léonard L. DESAULNIERS, Notaire.